



**REGION DE SEDHIOU**



**DEPARTEMENT DE GOUDOMP**



**ARRONDISSEMENT DE SIMBANDI BRASSOU**



**COMMUNE DE NIAGHA**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL  
(PDC) DE NIAGHA  
2018-2022**

SEPTEMBRE 2018

# Tables des matières

Liste des tableaux	4
Liste des cartes	4
Liste des graphiques	4
Liste des abréviations	5
<b>1. CONTEXTE</b>	<b>6</b>
<b>1. OBJECTIFS DU PDC</b>	<b>7</b>
<b>2. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC</b>	<b>7</b>
<b>2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE NIAGHA</b>	<b>9</b>
<b>4.1 Chapitre 1 : Administration et géographie</b>	<b>9</b>
<b>4.2 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES</b>	<b>11</b>
4.2.1. Le milieu humain	11
4.2.2. Répartition de la population par sexe et par âge	11
4.2.3. Répartition spatiale de la population	11
4.2.4. Composition ethnique	12
4.2.5. Religion	12
4.2.2. Emploi et Migration	12
4.2.2.1. Les catégories socioprofessionnelles	12
4.2.2.2. Mouvements migratoires	12
<b>4.3 CARACTERISTIQUES CLIMATOLOGIQUES ET PHYSIQUES</b>	<b>13</b>
4.3.1. Relief et Sols	13
4.3.2. Climat, Vents et pluviométrie	15
4.3.3. La végétation	15
4.3.4. La faune et l'avifaune	16
4.3.5. Les ressources en eau	18
4.3.5.1. Les eaux de surface	18
4.3.5.2. Les eaux souterraines	18
<b>3. BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE</b>	<b>19</b>
<b>3.1. PROFIL SOCIAL</b>	<b>19</b>
3.1.1. Éducation	19
3.1.1.1. Petite enfance	20
3.1.1.2. Élémentaire	20
3.1.1.3. Moyen secondaire	21
3.1.2. La Santé	24
3.1.2.1. Infrastructures	24
3.1.2.2. Personnel	25
3.1.2.3. Équipement médical	27
3.1.3. Hydraulique	28
3.1.3.1. Infrastructures	28
3.1.3.2. Environnement, Assainissement et Cadre de vie	30
3.1.4. Sports, Jeunesse et culture	31
<b>3.2. PROFIL ÉCONOMIQUE</b>	<b>33</b>
3.2.1. Secteurs productifs	33
3.2.1.1. Agriculture	33
3.2.1.2. Élevage	35
3.2.1.3. Commerce	37
3.2.1.4. Artisanat	38
3.2.1.5. Allègement des travaux des femmes	38
3.2.1.6. Gestion des ressources naturelles et Environnement	39
3.2.2. Secteurs d'appui à la production	40
3.2.2.1. Énergie	40

3.2.2.2.	<i>Transport</i>	41
3.2.2.3.	<i>Communication</i>	42
<b>3.3.</b>	<b>PROFIL GOUVERNANCE</b>	<b>43</b>
3.3.1.	<b>Gouvernance locale</b>	<b>43</b>
3.3.1.1.	<i>Les organes de la commune</i>	<b>43</b>
3.3.1.2.	<i>Répartition des conseillers par classes d'âge</i>	<b>43</b>
3.3.1.3.	<i>Appartenance politique et expérience des conseillers</i>	<b>44</b>
3.3.1.4.	<i>Le niveau d'instruction</i>	<b>44</b>
3.3.1.5.	<i>Les finances locales</i>	<b>45</b>
3.3.2.	<b>La société civile</b>	<b>47</b>
3.3.2.1.	<i>Les groupements</i>	<b>47</b>
3.3.2.2.	<i>Les comités de gestion</i>	<b>47</b>
3.3.2.3.	<i>Les Associations et Organisations</i>	<b>48</b>
<b>4.</b>	<b>PLAN D' ACTIONS</b>	<b>49</b>
4.1.	<b>PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>49</b>
4.2.	<b>VISION</b>	<b>49</b>
4.3.	<b>AXES STRATÉGIQUES</b>	<b>50</b>
4.4.	<b>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>50</b>
4.5.	<b>ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP</b>	<b>52</b>
4.6.	<b>PLAN D' ACTIONS PAR AXE STRATEGIQUE</b>	<b>53</b>
4.7.	<b>Programme d'investissement</b>	<b>66</b>
<b>5.</b>	<b>MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION</b>	<b>66</b>
5.1.	<b>MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC</b>	<b>66</b>
5.1.1.	<b>L'Objectif</b>	<b>66</b>
5.1.2.	<b>Les Produits /résultats.</b>	<b>66</b>
5.1.3.	<b>Les Outils.</b>	<b>66</b>
5.1.4.	<b>Les Acteurs clés</b>	<b>67</b>
5.2.	<b>LE SUIVI-ÉVALUATION :</b>	<b>67</b>
5.2.1.	<b>L'Objectif</b>	<b>67</b>
5.2.2.	<b>Les produits /résultats attendus.</b>	<b>67</b>
5.2.3.	<b>Les Outils.</b>	<b>67</b>

## Liste des tableaux

- Tableau N°1: Composition des zones de la commune de Niagha  
Tableau N° 2 : Évolution de la pluviométrie au niveau de la station de Tanaff  
Tableau N°3 : Effectif des préscolaire et CPC ou CPE  
Tableau N°04 : Synthèse des données sur les établissements scolaires  
Tableau N°05 : Situation des infrastructures sanitaires de Niagha  
Tableau N°06 : Situation du personnel sanitaire de Niagha  
Tableau N°07 : Répartition des puits modernes de Niagha  
Tableau N 08 : Situation des latrines au niveau de la commune  
Tableau N 09 : Quantité d'engrais et de semences reçue par la commune  
Tableau N 10 : Situation des points de collecte dans le département  
Tableau 11 : Répartition des élus locaux par classes d'âge  
Tableau 12 : Évolution du budget de la commune de Niagha

## Liste des cartes

- Carte 1 : Présentation de la Commune de Niagha  
Carte 2 : Zonage de la commune de Niagha  
Carte 3 : Pédologie de la commune de Niagha  
Carte 4 : Occupation du sol dans la commune de Niagha  
Carte 5 : Infrastructures scolaires dans la commune de Niagha  
Carte 6 : Infrastructures sanitaires dans la commune de Niagha  
Carte 7 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Niagha

## Liste des graphiques

- Graphique 1 Répartition de la population par sexe  
Graphique 2 : Répartition ethnique de la population de la commune de Niagha  
Graphique 4 : Situation des écoles élémentaires  
Graphique N°04 : Répartition des élèves par sexe au niveau des CEM  
Graphique N°05 : Situation des enseignants au niveau du CEM  
Graphique N°06 : Répartition du cheptel dans la commune  
Graphique N°07 : Répartition des élus locaux par sexe  
Graphique N 08 : Niveau d'instruction des conseillers municipaux  
Graphique N°09 : Évolution du budget de la commune de Niagha

## Liste des abréviations

<b>AGR :</b>	<b>Activités Génératrices de Revenus</b>
<b>APE :</b>	<b>Association des Parents d'Élèves</b>
<b>ANCAR</b>	<b>Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural</b>
<b>ARD :</b>	<b>Agence Régionale de Développement</b>
<b>ASC :</b>	<b>Agent de Santé Communautaire</b>
<b>ASC :</b>	<b>Association Sportive et Culturelle</b>
<b>BCIS</b>	<b>Bureau de Conseil et d'Ingénierie Sociale</b>
<b>SEMU :</b>	<b>Secrétaire Municipal</b>
<b>ASUFOR :</b>	<b>Association des Usagers du Forage</b>
<b>CADL :</b>	<b>Centre d'Appui au Développement Local</b>
<b>CAV</b>	<b>Cellule d'Appui et de Veille</b>
<b>CGCL</b>	<b>Code Général des Collectivités Locales</b>
<b>CLCOP</b>	<b>Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes</b>
<b>CPN :</b>	<b>Consultation Prénatale</b>
<b>CPE</b>	<b>Commission de Planification Élargie</b>
<b>CGE :</b>	<b>Comité de Gestion École</b>
<b>CTP :</b>	<b>Case des Tout Petits</b>
<b>EFA :</b>	<b>École Franco – Arabe</b>
<b>FINDEV</b>	<b>Cabinet Finances et Développement</b>
<b>GIE :</b>	<b>Groupements d'intérêts économiques</b>
<b>GPF :</b>	<b>Groupement de Promotion Féminine</b>
<b>IEC :</b>	<b>Information, Éducation et Communication</b>
<b>IEF :</b>	<b>Inspection de l'Enseignement et de la Formation</b>
<b>ICP :</b>	<b>Infirmier Chef de Poste</b>
<b>IST :</b>	<b>Infections Sexuellement Transmissibles</b>
<b>OCB :</b>	<b>Organisation Communautaire de Base</b>
<b>ODD :</b>	<b>Objectifs de Développement Durable</b>
<b>OMS :</b>	<b>Organisation Mondiale pour la Santé</b>
<b>ONG :</b>	<b>Organisation Non Gouvernementale</b>
<b>OP :</b>	<b>Organisation Paysanne</b>
<b>PAPSEN</b>	<b>Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole</b>
<b>PDC :</b>	<b>Plan de Développement Communal</b>
<b>PNDL :</b>	<b>Programme Nationale de Développement Local</b>
<b>PUDC :</b>	<b>Programme d'Urgence de Développement Communautaire</b>
<b>PSE</b>	<b>Plan Sénégal Émergent</b>
<b>SDADL :</b>	<b>Service Départemental d'Appui au Développement Local</b>
<b>SDE :</b>	<b>Société Des Eaux</b>
<b>SDDR :</b>	<b>Service Départemental du Développement Rural</b>
<b>SENELEC :</b>	<b>Société Nationale de l'Électricité</b>
<b>TIC :</b>	<b>Technologies de l'Information et de la Communication</b>

## 1. CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à procéder à la formulation de l'acte III de la décentralisation. La vision, qui guide la mise en œuvre de cette Réforme est «**d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, à l'horizon 2021**».

Dans ce contexte, l'option est de définir une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet de concrétiser cette vision. Spécifiquement, les objectifs visés sont :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et la gouvernance budgétaire.

Les principales innovations sont la communalisation intégrale avec la suppression des communautés rurales, l'érection des départements en collectivité territoriale et la suppression des régions en tant que collectivité locale. Il existe deux ordres de collectivités Territoriales : les communes et les départements. Cette option est clairement définie dans le nouveau Code Général des Collectivités Locales qui détermine l'organisation et le fonctionnement des conseils municipaux et départementaux et précise les rôles et responsabilités des élus locaux.

L'Acte III consacre, aussi, les PDC et PDD comme respectivement outils de planification de référence des communes et des départements.

Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035.

La planification étant une compétence transférée, les collectivités territoriales se trouvent dans l'obligation de se doter d'un Plan de développement (avec l'articulation et la cohérence entre le niveau central et le niveau opérationnel).

C'est au regard de tout ce qui précède que le PAPSEN a décidé d'appuyer un certain nombre de collectivités territoriales à élaborer leurs outils de planification. La commune de Niagha a eu à bénéficier de cet appui.

A cet effet, un cabinet, avec l'encadrement technique du Comité Technique Régional (CTR) et l'appui sur terrain des membres du Comité Technique Départemental (CTD, a conduit ce processus d'élaboration.

## 1. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de disposer pour un horizon de cinq (05) ans d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant tendre vers un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

Spécifiquement, il s'agit de :

- établir une situation de référence ;
- élaborer le bilan diagnostic ;
- définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans les options fondamentales de développement économique et social ; et
- mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets.

## 2. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC

La méthodologie adoptée s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

### Phase préparatoire

Elle est déterminante dans la mesure où c'est le Conseil municipal qui a émis une réelle volonté de doter la commune un Plan de développement .

Tout d'abord, le Maire a procédé à une délibération et une prise d'arrêté instituant la Commission de Planification Elargie (CPE).

Ensuite, un atelier de lancement est organisé par la municipalité dans une perspective de partager et de vulgariser l'information. Au cours de cette rencontre tous les acteurs locaux (élus, autorités administratives, religieuses et coutumières, acteurs de la société civile, partenaires au développement, organisations de jeunes, femmes et personnes vulnérables, presse, etc.) y étaient conviés.

Enfin, un zonage de la commune a été fait par les acteurs locaux, afin de faciliter le déploiement des équipes sur le terrain, pour la collecte de données et la tenue des ateliers zonaux de diagnostic.

Par ailleurs, des fiches de collecte sont adressées aux différents sectoriels pour un renseignement d'informations. Une revue documentaire secondaire a été faite par l'équipe du Cabinet avec l'appui des membres du Comité Technique Régional.

### Phase de diagnostic

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. Cette phase a également permis aux différents acteurs de s'approprier le processus et de participer de façon effective et plus dynamique dans l'identification des atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui sont déterminants dans la commune.

### **Phase mise en cohérence**

Elle se veut un cadre de partage, d'harmonisation et d'articulation des données collectées avec les référentiels politiques de l'Etat, celles des services départementaux, régionaux, des projets et programmes présents dans le territoire communal. Cette mise en cohérence a permis à l'équipe du Cabinet de confronter les informations recueillies auprès des populations avec celles des sectoriels et d'en sortir avec un document présentant la situation de référence de la commune.

### **Phase de la planification**

C'est l'étape de la formulation des solutions durables par rapport au diagnostic effectué durant la précédente phase. Tout d'abord, une vision est déclinée, voulue, acceptée et partagée par tous les acteurs de la commune. Ensuite celle-ci est définie dans des orientations stratégiques et des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

### **Phase de la finalisation des livrables, Adoption et Approbation**

Dans cette phase, le document final est rédigé et soumis à l'appréciation du Conseil municipal pour validation finale et adoption avant de le présenter à l'autorité administrative pour une approbation.



## **2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE NIAGHA**

### **4.1 Chapitre 1 : Administration et géographie**

C'est avec la loi 72-25 du 19 Avril 1972 portant création des communautés rurales que Niagha a été érigée en communauté rurale.

Au plan administratif, elle appartenait à la région de Kolda, département de Sédhiou arrondissement de Tanaff jusqu'à 2008 avec la création de la région de Sédhiou par le décret n° 2008-008 du 02 février 2008. Niagha est alors rattachée à la région de Sédhiou qui devient une collectivité locale, conformément à la politique de régionalisation au Sénégal.

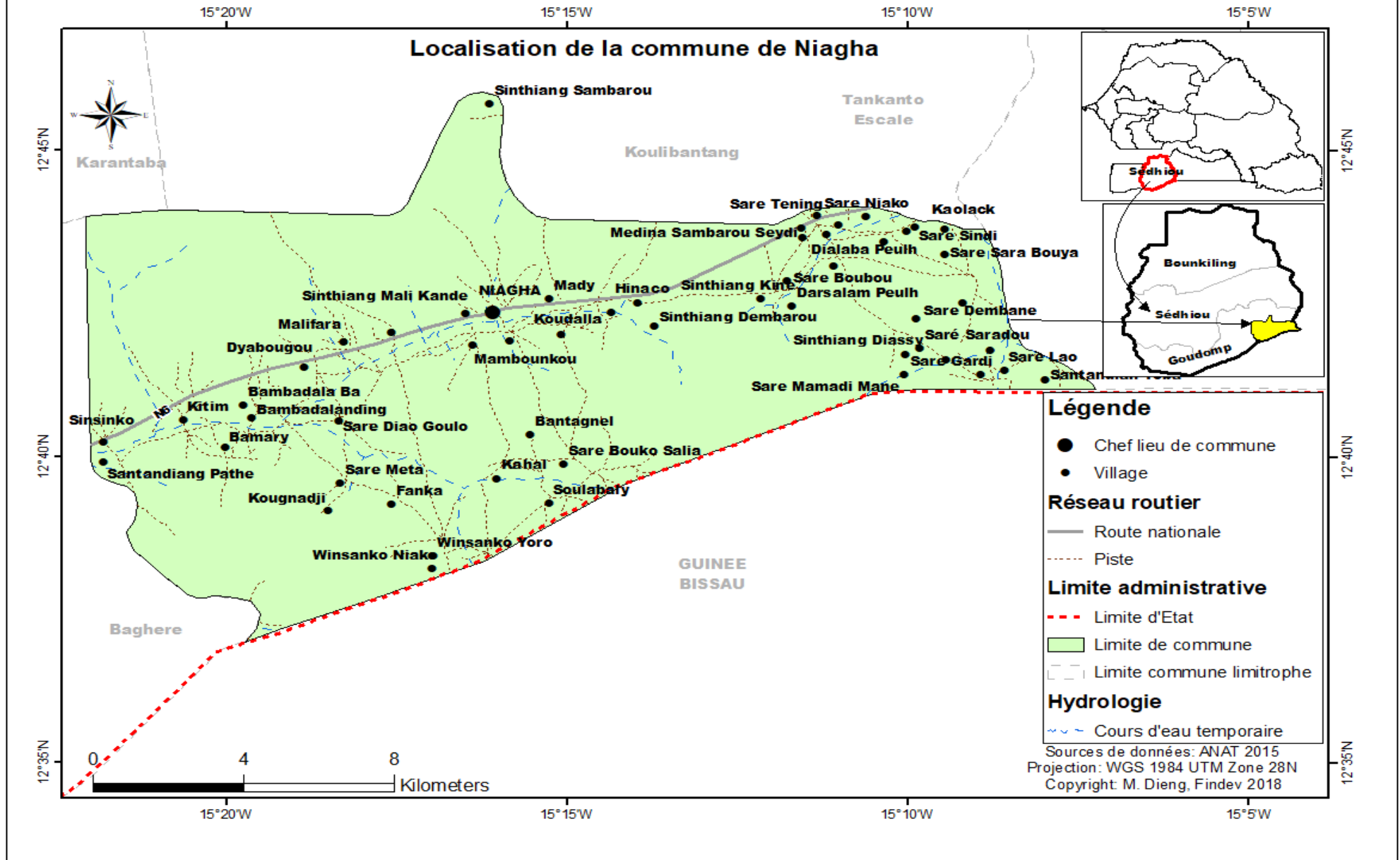
Avec la communalisation intégrale instaurée par la loi 2013 du 28 Décembre 2013 portant CGCL, Niagha est devenue commune à l'instar des autres anciennes communautés rurales.

La commune se situe plus précisément dans le département de Goudomp, qui constitue la partie Sud – Ouest de la région de Sédhiou (Cf. carte administrative), dans l'arrondissement de Simbandi Brassou.

Sur le plan géographique, la commune de Niagha est limitée :

- Au Nord par Kolibantang et Karantaba ;
- Au Sud par la Guinée Bissau ;
- A l'Est par Pankato Escale ;
- Et à l'Ouest par Baghère.

**CARTE N°01 : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE NIAGHA**



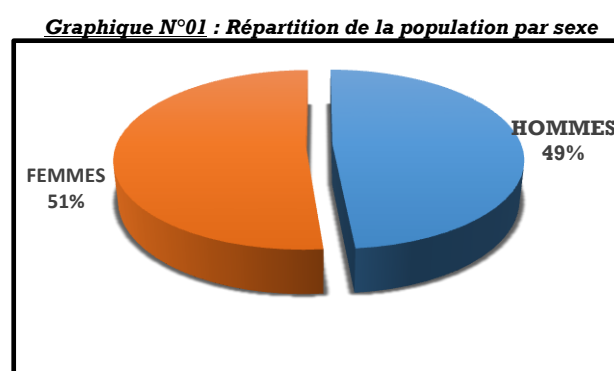
## 4.2 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

### 4.2.1. Le milieu humain

La population de la collectivité territoriale de Niagha s'élève à **12 279** habitants en Avril **2018** alors qu'elle était estimée par les projections de la population 2013 de l'ANSD à **12 324** habitants. On note, entre 2013 et 2018 une évolution baissière de la population de l'ordre de 0,37% soit 0,06 par année. Cet état de fait traduit un phénomène social de dépeuplement qui est lié à la conjugaison de différentes contraintes sécuritaires, infrastructurelles, et sociales. En effet, la commune frontalière avec la Guinée Bissau et combiné aux effets de la crise casamançaise, a longtemps souffert de l'instabilité de ces zones avec comme conséquence le déplacement de populations et l'abandon de villages.

### 4.2.2. Répartition de la population par sexe et par âge

L'analyse des statistiques de la structure par sexe, montre que la population féminine est dominante avec un rapport de féminité de 1,05 (soit 100 femmes pour 95 hommes). En d'autres termes la gence féminine représente **51,42%** des habitants contrairement aux hommes qui font **48,58%** des résidents (Cf. graphique ci-après).



**Source** : Commune de Niagha 2018

La population de la commune de Niagha a une population très jeune. Les jeunes représentent **53,06%** de la population

### 4.2.3. Répartition spatiale de la population

La commune de Niagha est officiellement composée de **56 villages** qui sont répartis sur une superficie estimée à 204 km<sup>2</sup>, soit **23,54 %** du territoire de l'arrondissement.

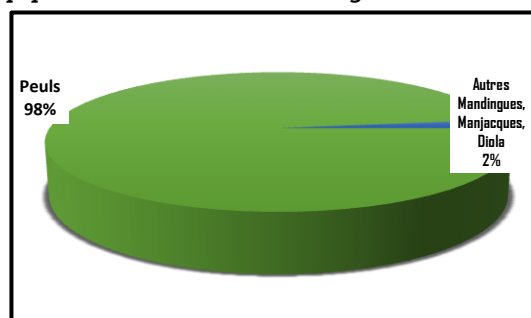
La répartition de cette population dans l'espace communal, montre une densité raisonnable de **60 habitants** au kilomètre carré.

La commune compte **897 ménages** et **667 concessions**. La répartition spatiale de la population entre les villages, montre que l'habitat est homogène à dominance groupé et dispersé. Le ratio population / ménage donne une moyenne estimé à **huit (08) personnes** par ménage qui est une caractéristique de l'habitat peulh, et sa position très excentrée par rapport au département et au reste de la région. En effet, Niagha est plus proche de la région de Kolda.

#### 4.2.4. Composition ethnique

La population de Niagha est majoritairement composée de Peulhs, représentant **98%** de la population. Ils sont éparpillés au niveau de la commune. S'ensuit ensuite un brassage de groupes ethniques minoritaires regroupant les Mandingues, Manjacques, Balantes et Diolas qui représentent **2%**.

**GRAPHIQUE N°02 : Répartition ethnique de la population de la commune de Niagha**



#### 4.2.5. Religion

La principale religion pratiquée dans la commune est l'islam avec un taux de plus de **96%** de l'ensemble de la population. La commune de Niagha compte au total **34 mosquées**. Toutefois, elle compte des familles chrétiennes qui sont présentes dans la zone de Niagha et de Kitim avec une représentation de près de **4%** et l'existence de **05 chapelles**.

#### 4.2.2. Emploi et Migration

##### 4.2.2.1. Les catégories socioprofessionnelles

Les groupes socioprofessionnels qui s'activent dans la commune sont cités ci-après :

- **Les agriculteurs** qui regroupent près de **90 %** des actifs,
- **Les éleveurs** qui représentent un taux (**8%**) de la population;
- **les commerçants** et **les artisans** qui occupent un taux de **2%** des actifs

Il est toutefois important de préciser que la plupart des agriculteurs sont des éleveurs et l'élevage est souvent victime de certains fléaux tels que l'insécurité et des récurrents vols. Le commerce et l'artisanat qui viennent en dernier lieu, sont pratiqués par une minorité de cette population. Il s'agit pour les uns d'activités d'appoint exercées surtout durant la saison sèche et les jours de loumas (marchés hebdomadaires) contrairement aux autres qui en ont fait leur profession surtout avec le développement de la maçonnerie, de meunier et de la couture dans la zone.

##### 4.2.2.2. Mouvements migratoires

Concernant la migration, il n'existe pas de données statistiques spécifiques dans la commune de Niagha. Cependant, les mouvements migratoires de la commune sont marqués par des flux migratoires internes et externes qui se manifestent à travers :

- **L'Exode rural** des populations juvéniles vers les centres urbains comme Dakar, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Banjul, etc. Ces migrations ont pour principale motivation la recherche d'emplois et de revenus ;

- **L'émigration** : ce mouvement est de plus en plus important avec les déplacements vers les pays limitrophes tels que la Guinée Bissau et en direction de l'Europe et des Amériques.;
- **La migration scolaire** : elle est pratiquée par les élèves et étudiants issus des écoles françaises, arabes ou daaras admis qui doivent poursuivre des études secondaires et supérieures d'autant plus que la commune ne dispose pas de lycée. Ces derniers s'installent dans les collectivités avoisinantes (Kolda, Karantaba, Tanaff, Sédhiou) ou à Ziguinchor, Saint Louis, Bambey et Dakar pour les études universitaires ;
- **La migration pendulaire** : ce genre de déplacement temporaire se fait en fonction des marchés spots de Tanaff, Kolda, et de Sédhiou et lors de la période de cueillette des noix d'anacarde (Avril- Juin).

### 4.3 CARACTERISTIQUES CLIMATOLOGIQUES ET PHYSIQUES

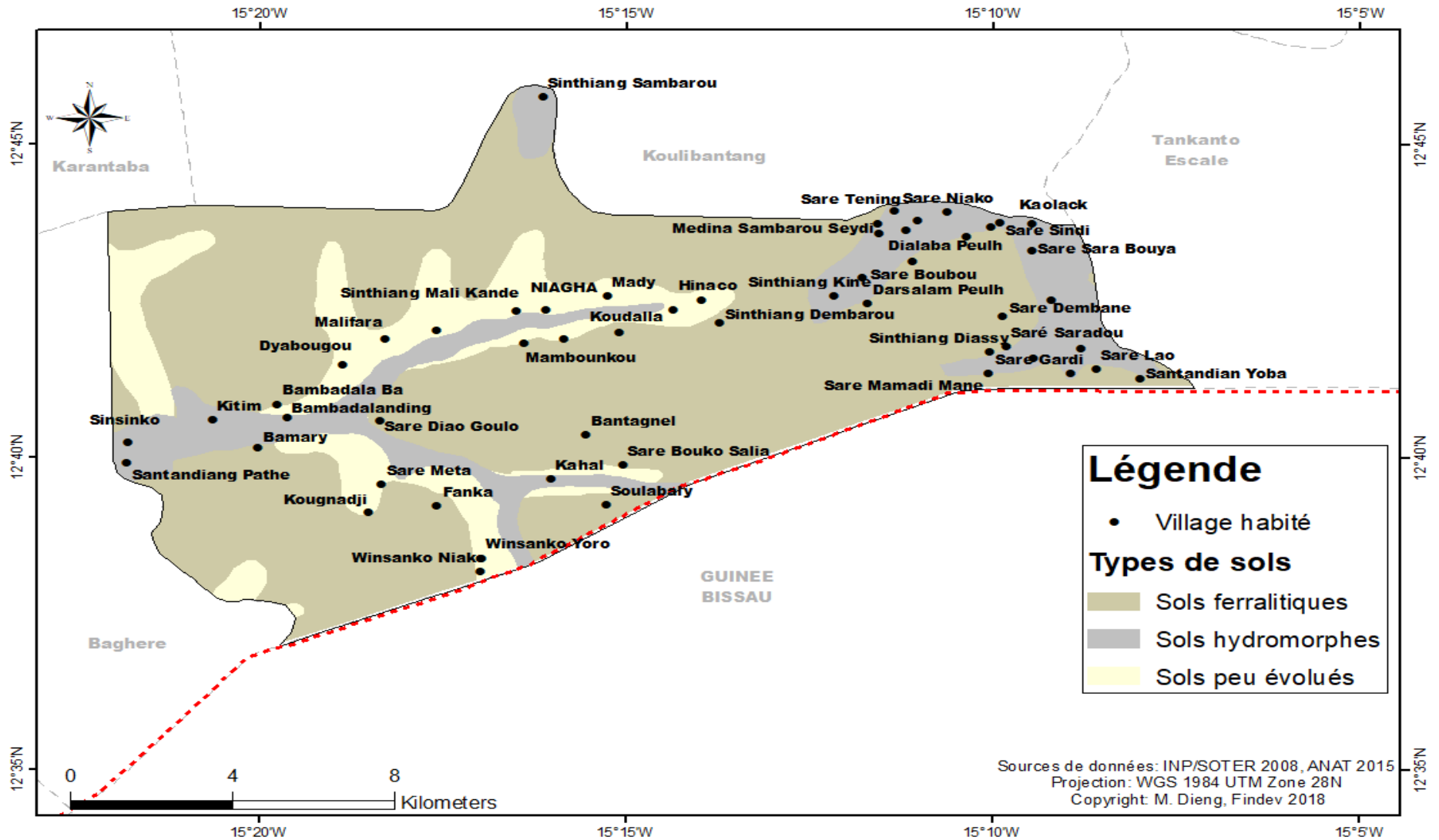
#### 4.3.1. Relief et Sols

Le relief de la Commune de Niagha est relativement dominé par un plateau. On note cependant, une alternance des versants et des dépressions niveau des bas – fonds que forment les vallées alluviales.

L'analyse de la pédologie de la commune montre l'existence de trois types de sol :

- **les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques** communément appelés **Sols DECK** (un sol avec des propriétés hydromorphes) couvrent **75 %** de la superficie. Ils sont riches en éléments minéraux et en matière organique, ce qui leur confère leur coloration grisâtre voire noire. Grâce à leur texture argileuse fine, ils possèdent une capacité de rétention d'eau temporaire résultant de la stagnation des eaux de pluies. Ces sols sont localisés au niveau des plateaux et sont aptes à la culture des céréales, de l'arachide et à l'arboriculture.
- **Les sols hydromorphes ou sols gris** qui se situent au niveau des vallées et bas-fonds et couvrant **15%** de la superficie totale. Ces sols sont propices à la riziculture et au maraîchage.

**Carte N°03 : Pédologie de la commune de Niagha**



### 4.3.2. Climat, Vents et pluviométrie

Soumise à un climat soudano- guinéen, le climat de la commune de Niagha est caractérisé par l'alternance de deux saisons :

- **une saison sèche** plus longue qui couvre la période de Mai – Novembre en Mai avec des températures relativement très élevées en période de forte chaleur. Elle est marquée par la présence de l'Alizé apportant de la fraîcheur et de l'harmattan caractérisé par des vents chauds et secs.
- **une saison pluvieuse**, aussi importante également et qui s'étend de Juin en Juin – Novembre. Cette période est marquée par la mousson, un vent chaud et humide avec une température moyenne de 25°C. Ce vent, issu de l'anticyclone de Saint – Hélène, entraîne, tout au cours de cette saison, des précipitations régulières mais d'intensités variables.

De par son positionnement, la commune est bien arrosée et se trouve entre les isohyètes variant de 900 mm et 1500 mm. En 2017, la commune a enregistré 986,5 mm de pluie pour 41 Jours de pluie.

Les données pluviométriques (Cf. tableau N°2) recueillies au niveau de la station de Tanaff à laquelle la commune est rattachée permet de constater que les précipitations d'eau sont irrégulières et d'intensité variable d'une année à une autre. En effet, l'année 2011 a enregistré les plus fortes précipitations (1435,3 mm) avec 384 mm de plus que le volume décennal moyen précipité. Le gap entre les extrema du tableau pluviométrique est de 1032,3 mm soit 98,2% de la moyenne décennale.

**Tableau N° 02 : Évolution de la pluviométrie**

Années	Hauteur (mm)	Nombre de Jours
2008	1221,6	77
2009	1121,5	69
2010	1143,6	58
2011	1435,3	67
2012	1415,2	72
2013	403	24
2014	994,1	48
2015	929,2	53
2016	864,3	48
2017	986,5	41
<b>Moyenne</b>	<b>1051,43</b>	<b>55,7</b>

Source : SDDR Goudomp 2018

### 4.3.3. La végétation

La commune dispose d'une végétation assez importante et remarquable surtout dans le Nord de la commune. À l'image des ressources ligneuses du département qui sont qualitativement et quantitativement très riches, la végétation de la commune de type Soudano guinéen est composée de :

- la **strate arbustive et herbacée** est constituée pour l'essentiel de combrétacées et de graminées. Le tapis herbacé est une formation végétale très importante car elle constitue des pâturages indispensables pour l'élevage extensif. Ces essences servent de fourrage au cheptel.
- la **savane arborée**, plus riche au niveau du plateau, elle est composée en grande partie d'anacardiens (*Anacardium occidentale*), de manguiers, des agrumes, de Dimb (*Cordylia pinnata*), *Parkiabiglobosa* (Néré), de Taba (*Cola cordifolia*), etc. Ces essences sont utilisées pour l'alimentation des populations, l'artisanat d'art et d'autres besoins des ménages.

- **le Domaine forestier classé**: il est constitué la forêt de Balmadou qui a été classée en 1950 par Arrêté de classement 38 du 05/01/1950. Elle regroupe l'ensemble des zones du terroir non cultivées, couvertes ou non par des formations boisées sur. Il faut préciser que cette forêt classée de **18 200 Hectares**, est à cheval entre les communes de Baghère, Dioudoubou, Karantaba, Kolibantang et Niagha. Son taux de classement est **15,05%**.<sup>1</sup>
- **et le Domaine forestier protégé** : zones communautaire protégée comme la forêt de Sinthiou Diaé avec 1200 ha couvertes. Sa gestion est en commun accord avec des personnes vivantes dans la même localité. Le plan d'aménagement de cette forêt est déjà finalisé grâce au projet PADERCA. Il reste la mise en œuvre qui tarde à se réaliser avec la fin de phase du projet.

#### 4.3.4. La faune et l'avifaune

Elle est composée par un ensemble d'espèces animales qui évolue dans divers biotopes. Ces derniers entretiennent des relations d'interdépendance au point que l'existence des ressources fauniques est assujettie à celle des formations végétales. En effet, celles-ci constituent un habitat privilégié à partir duquel s'organise la vie des espèces animales.

À l'instar, de la région qui recèle d'un important potentiel faunique vivant dans les forêts classées et les forêts galeries qui constituent les dernières zones de repli des animaux, la commune de Niagha avec sa **forêt classée de Balmadou** constitue un habitat de prédilection des *Guib harnachés*, des *Céphalophes* et des *primates* (singes verts, colobe baie et cynocéphale), des reptiles et rongeurs (serpents, gros lézards, écureuils, rats palmistes, lièvres).

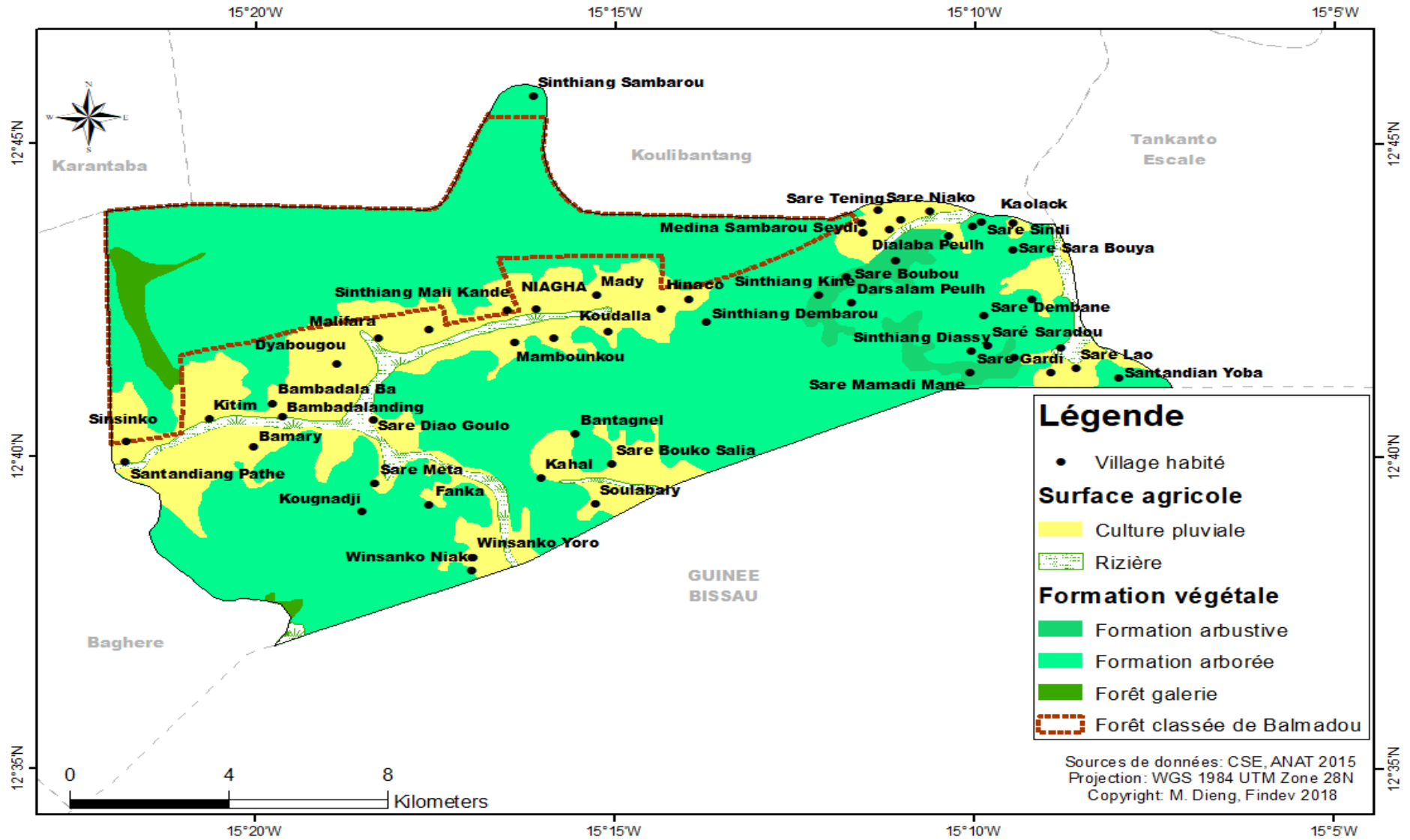
Quant à l'avifaune, elle est, certainement, représentée au niveau des rizières par certaines espèces telles que les aigrettes, les pélicans, les cigognes, etc.

---

<sup>1</sup> Source : IEF Goudomp. Rapport annuel 2017



**CARTE N°04 : OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNE DE NIAGHA**



#### 4.3.5. Les ressources en eau

Elles sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines.

##### 4.3.5.1. Les eaux de surface

Elles sont constituées par :

- Les **mares temporaires** :
- la **mare pastorale de Sinthiou Diayé** aménagé avec l'appui du PADERCA. La capacité de rétention en eau de cette mare varie de quatre à six mois et serve de point d'abreuvement à tout le bétail des localités environnantes.

##### 4.3.5.2. Les eaux souterraines

Les eaux souterraines présentent des profondeurs géologiques variables d'une zone à une autre. Elles comprennent :

- des nappes superficielles ou **du continental terminal** dont la profondeur varie de 10 à 20 m qui sont une ressource saisonnière et qui constituent la principale source pour les puits et les mini – forages. Cependant, du fait de la baisse de la pluviométrie, elle s'épuise rapidement vers les mois d'Avril à Juin, rendant difficile l'approvisionnement en eau surtout pour les femmes.
- des nappes profondes dites du **maastrichtien** elle est obtenue à une profondeur de plus de 100 mètres avec des débits nettement plus élevés d'où son exploitation par les grandes unités d'approvisionnement.

### **3. BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE**

#### **3.1. PROFIL SOCIAL**

##### **3.1.1. Éducation**

L'offre éducative dans la commune est composée du préscolaire, élémentaire et du cycle Moyen. Les effectifs recensés dans ces trois niveaux donnent un total de **3 877** élèves avec une prédominance des filles (**50,55%**). Le corps professoral est composé de **84 enseignants** dont 08 femmes. Dans ce corps de métier, on note 49 titulaires et 35 contractuels.

L'enseignement arabe occupe de plus en plus une place importante dans la commune avec **six (06) écoles arabes** privées. Hormis cela, vus les aspects socio - culturels de la commune, l'éducation islamique occupe également une place importante avec **dix (10)** daaras.

### 3.1.1.1. Petite enfance

La collectivité locale dispose de **trois (03)** préscolaires localisés à Niagha, Malifara, Hinako avec **cinq (05)** salles de classe et une classe préparatoire communautaire en abri provisoire à Saré Téning. Ces classes comptent **225** enfants dont **53,77%** de filles.

Leur encadrement est assuré par **quatre (04)** moniteurs qui sont tous des hommes.

**Tableau N°03 : Effectif des préscolaire et CPC ou CPE**

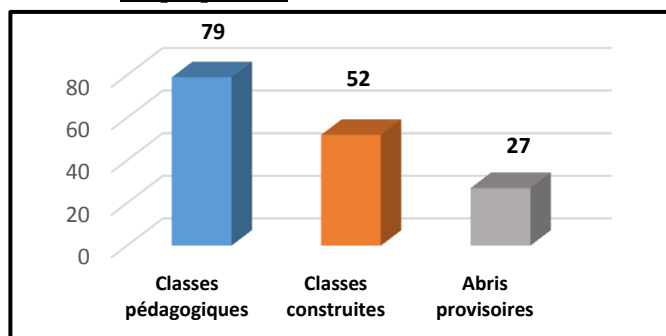
Préscolaire et CPC	Nbre Enseignants	Effectifs Pupilles
Niagha	01	78
Malifara	01	44
Hinako	01	58
Saré Tening	01	45
<b>Total</b>	<b>04</b>	<b>225</b>

Source : IEF Goudomp 2018

### 3.1.1.2. Élémentaire

La commune enregistre **quatorze (14) écoles primaires publiques** comptant au total **3154 élèves** pour un effectif de **54 enseignants** dont 08 femmes soit **14,81%** de l'effectif total des enseignants. Ce nombre donne un ratio élève – enseignement de **58**. Ce qui signifie qu'un instituteur a en charge l'éducation de 58 élèves en moyenne. Ce ratio est dans les limites des normes du ministère de l'éducation (79 élèves par salle de classe). Toutefois, on note un effectif pléthorique d'élèves dans certaines classes où les tables bancs sont en deçà du nombre d'élèves (école de Niagha)

**Graphique N°03 : Situation des écoles élémentaires**



Les cours pédagogiques sont dispensés dans **79 salles de classes** dont **52 salles de classe construites** et **27 abris provisoires**. Le pourcentage des **filles élèves** est de **52,18%**. Cette tendance, qui découle des efforts menés dans ce secteur est en parfaite phase avec les objectifs de **l'ODD N°4** qui veut « **Assurer l'accès à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

L'analyse de la situation de l'environnement scolaire de la commune de Niagha se présente comme suit :

- **50%** des écoles élémentaires ne sont pas clôturées ;
- **64 %** des écoles élémentaires ont des points d'eau ;

- Latrines dégradées dans toutes les écoles ;
- **100%** des écoles n'ont pas une source d'éclairage.

Outre cela, ces établissements polarisent les localités dépourvues d'écoles et qui sont à des rayons de 500 m à 4 km. L'illustration parfaite de ce constat est l'école de Kitim qui accueille 36 élèves du village de Siliko qui est à 4 km.

### 3.1.1.3. Moyen secondaire

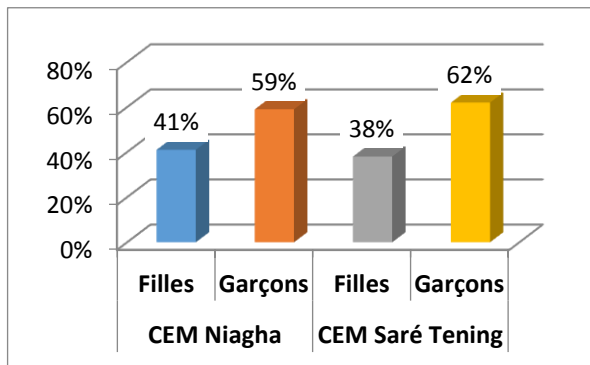
La commune de Niagha compte **deux (02) CEM** avec effectif de **498 élèves** dont **39,75%** de filles. Elle ne dispose encore de lycée.

Les deux CEM comptent 15 salles de classes toutes construites dont :

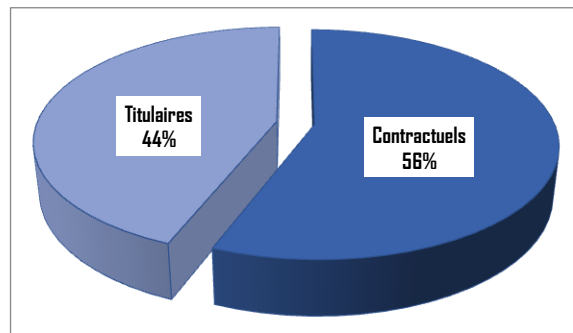
- CEM de Niagha, 09 classes pour 262 élèves
- CEM Saré Téning, 06 salles de classe pour 236 élèves.

Les cours sont dispensés par **25 enseignants** dont **11 titulaires** et **14 contractuels**. Il faut noter la gence féminine n'est pas représentée dans ce corps professoral.

**Graphique N°04 : Répartition des élèves par sexe**



**Graphique N°05 : Situation des enseignants au niveau des CEM**



Globalement, le ratio élèves/ enseignants qui est **20**, est satisfaisant. Cependant, la commune ne comptant que deux CEM, le taux de polarisation est plus élevé. En effet, le CEM de Niagha polarise 27 villages qui sont situés entre 2 à 15 Km tandis que le CEM de Saré Téning en polarise 25 distants entre 3 à 8 Km du Collège.

**Tableau N°04 : Synthèse des données sur les établissements scolaires**

Dénominations	Classes physiques	Effectifs	Abris provisoires	Enseignants
École de Niagha	10	434	4	6
École de Hinako	2	315	3	5
École de Santandiang	1	139	3	3
École de Saré Téning	5	435	2	5
École de Bambadalla 1	2	89	0	2
École de Kitim	5	360	4	8
École de Sare Niako	2	238	3	5
École de Sare Meta	3	157	1	2
École de Winsako Niako	3	105	0	2
École de Kaolack	3	122	1	3
École de Sare Sara Bouya	2	99	1	2
École élémentaire de Malifara	6	302	3	4
École de Saré Koundia	2	114	1	3
École de Bantagnel	5	245	0	4
CEM de Niagha	9	262	0	14
CEM de Saré Téning	6	236	0	11
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>3652</b>	<b>26</b>	<b>79</b>

Source : IEF Goudomp 2018

### Atouts

- 04 préscolaires + 01 CPC
- 14 Écoles élémentaires
- 02 CEM
- 6 écoles arabes
- 7 Daaras

### Faiblesses

- Absence de lycée
- Insuffisance des salles de classes
- Environnement des écoles et CEM austères à l'épanouissement des élèves
- Déficit d'enseignant au niveau des CEM et préscolaires
- Absence de murs de clôture dans les écoles de Bambadalla 1, Saré Méta, Winsako Niako et Bantagnel
- Absence de cantines dans tous les établissements
- Déficit de blocs administratifs dans les établissements scolaires
- Absence de classe d'alphabétisation ;
- Absence d'Etat Civil pour certains élèves
- Absence de préscolaires dans les zones de (Kitim, Bantagnel, Winsako Yero et Sare Koundia)

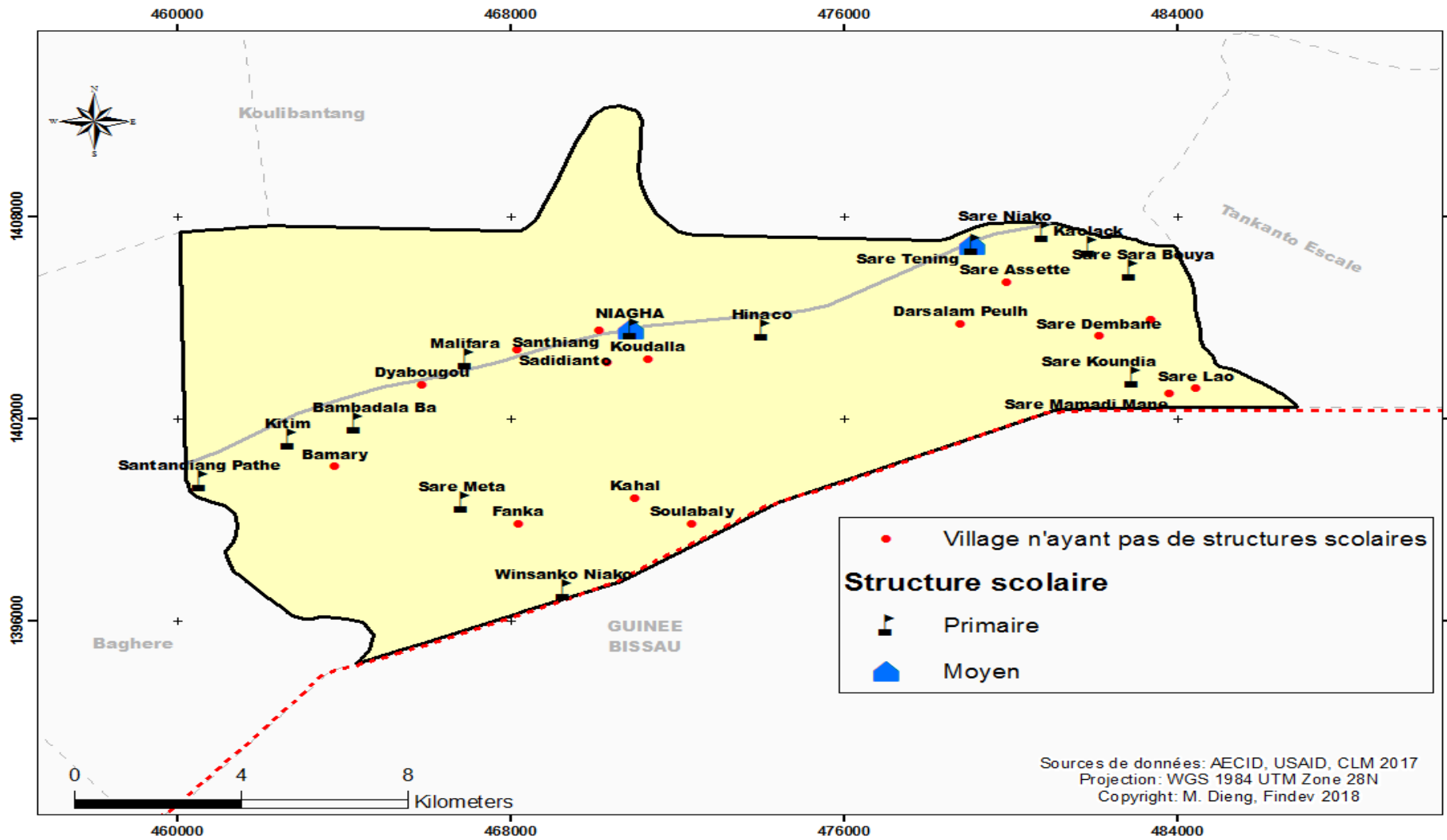
### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Politique de l'état en matière d'éducation
- Appui de la mairie

### Menaces

- Conflits armés
- Augmentation des Violences basées sur le Genre en Milieu Scolaire
- Grossesses précoces
- Déperdition scolaire
- Grèves incessantes

**Carte N° 05 : Infrastructures scolaires de Niagha**



### 3.1.2. La Santé

#### 3.1.2.1. Infrastructures

L'analyse des résultats du diagnostic participatif montre que le taux de couverture sanitaire de la commune de Niagha est en deçà des normes préconisées par l'OMS (un infirmier et un poste de santé pour **10 000 habitants**).

En effet, la commune ne compte qu'**un (01) seul poste de santé complet, cinq (05) cases de santé** dont seulement **deux (02) fonctionnelles** pour **12 945 habitants**. Les cases de santé de Kitim, Bantagnel et Saré Koundia ne sont plus fonctionnelles. Ce qui reflète une insuffisance dans la prise en charge de la couverture médicale.

Pour une superficie de 204 km<sup>2</sup>, le seul poste de santé qui polarise l'ensemble des villages de la commune s'avère très insuffisante pour satisfaire les besoins des populations. Ces dernières sont obligées de faire des kilomètres (plus de 15 Km) pour se soigner et même parfois se rabattre vers d'autres infrastructures sanitaires telles que celles qui sont dans les communes de Tanaff, Saré Yoba, Sédhiou et même Kolda. Les cinq (05) cases de santé que compte la commune sont localisées à : Hinako, Saré Tening, Kitim, Bantaguel et Saré Koundia. Cependant, seules les cases de Hinako et Saré Tening sont fonctionnelles. En outre, 2013 et 2018, la carte sanitaire de la commune n'a pas évolué.

**Tableau N°05 : Situation des infrastructures sanitaires de Niagha**

Villages	Poste de santé	Maternité	Case de santé	Fonctionnalité	Prestations
Niagha	01	01		Oui	Consultation générale, consultation prénatale et postnatale, accouchement planification familiale, activités promotionnelles, Vaccination sensibilisation
Saré Tening	-	01	01	Oui	Pesée, Planification Familiale, Consultation générale, activités de promotion et sensibilisation
Hinako	-		01	Oui	
Kitim	-		01	Non	Non fonctionnelle
Bantaguel	-		01	Non	Non fonctionnelle
Saré Koundia	-		01	Non	Non fonctionnelle

*Source : District sanitaire de Goudomp 2018*

Pour les équipements collectifs, mis à part le poste de santé, aucune des cases fonctionnelles n'est alimentée en eau, ni connectée à une source d'électricité et ne dispose pas de toilettes. En outre, la seule source d'énergie utilisée par le poste provient du solaire qui très insuffisant. Cette situation rend très difficile les conditions de travail et de sécurisation des stocks de médicaments. En revanche, la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans est pratiquée partout.



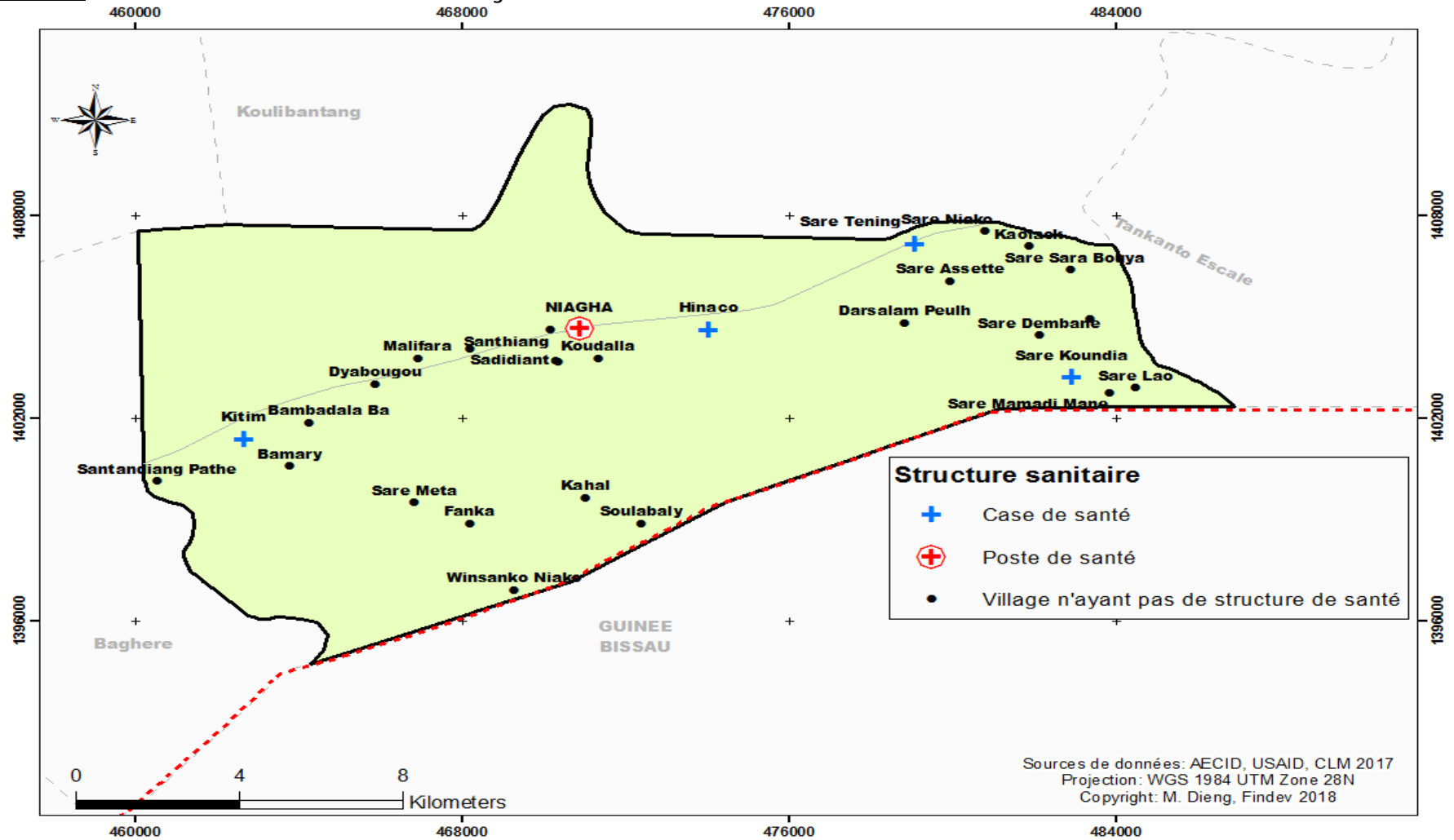
### 3.1.2.2. Personnel

Les ressources humaines existantes dans ces structures sanitaires fonctionnelles sont matérialisées à travers le tableau n°6 suivant.

**Tableau N°06 : Situation du personnel sanitaire de Niagha**

<b>Infrastructures</b>	<b>Personnels techniques</b>	<b>Personnels communautaires</b>	<b>Composantes</b>
Poste de santé de Niagha	01 ICP, 01 sagefemme	02 matrones, 02 ASC 01 gardien, 02 balayeuses, 01 dépositaire	logement ICP, logement Sagefemme, maternité rurale, salle d'observation, salle de pansement, salle d'injection, dépôt pharmacie, bloc sanitaire
Case de santé de Hinako		01 ASC, 01 Matrones, 03 relais, 03 Badiénou Gokh	salle d'observation et de pansement, salle d'accouchement
Case de santé de Saré Tening		01 ASC, 01 Matrones, 05 relais, 02 Badiénou Gokh	salle d'observation et de pansement, salle d'accouchement

**Carte n° 06 : Infrastructures sanitaires de la Commune de Niagha**



### 3.1.2.3. Équipement médical

Les équipements se résument en des lits d'observation, des lits d'hospitalisation et boîtes d'accouchements et de premiers soins. Le plateau médical du poste de santé est insuffisant. Les cases de santé sont sous équipées et le personnel soignant est démotivé. Le plus souvent, ils ont un statut de bénévole ou pris en charge par le comité de santé ou la commune. La gestion des déchets biomédicaux se fait par enfouissement et incinération au niveau du poste. En effet, ces déchets sont récupérés dans une fosse creusée à l'intérieur du poste pour ensuite être incinérés.

#### Atouts

- Existence de 01 poste de santé
- Existence de 05 cases de santé
- Présence de personnel technique et de personnel communautaire doté de savoir-faire
- Présence d'une mutuelle de santé
- Existence d'ambulance non médicalisé

#### Opportunités

- CMU
- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Plan sésame
- Gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans

#### Faiblesses

- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements sanitaires
- Eloignement du poste de santé des localités de : Kitim de 13 km, Winsako Yoro 15 Km et Bantangnel 8km
- Difficulté d'évacuation des malades
- Faible fonctionnalité des cases de santé
- Vétusté infrastructures sanitaires existantes
- Personnel médical insuffisant
- Faible adhésion des populations à la mutuelle de santé

#### Menaces

- Conflits armés
- Grèves répétées dans le secteur de la santé
- Evolution des pandémies
- Dépendance des populations à la médecine traditionnelle

### 3.1.3. Hydraulique

Les ouvrages hydrauliques contribuent à l'approvisionnement en eau des populations et des animaux. L'eau constitue la ressource vitale de toute vie, raison pour laquelle l'État du Sénégal à travers les collectivités locales et les partenaires au développement, a, beaucoup investi dans les ressources en eau en construisant des forages et puits équipés en milieu rural.

#### 3.1.3.1. Infrastructures

La commune de Niagha est très déficitaire en infrastructures hydrauliques. En effet, la collectivité locale compte :

- **02 Forages** à Niagha inachevés et non fonctionnels,
- **14 puits modernes équipés** d'une pompe à motrice humaine. Ces puits modernes sont réalisés par PRIMOCA, CARITAS, CL, UNICEF (Cf. tableau ci-dessous) ;
- **270 Puits traditionnels** à ciel ouvert dont 234 fonctionnels ;
- et **36 puits améliorés** dont 11 non fonctionnels.

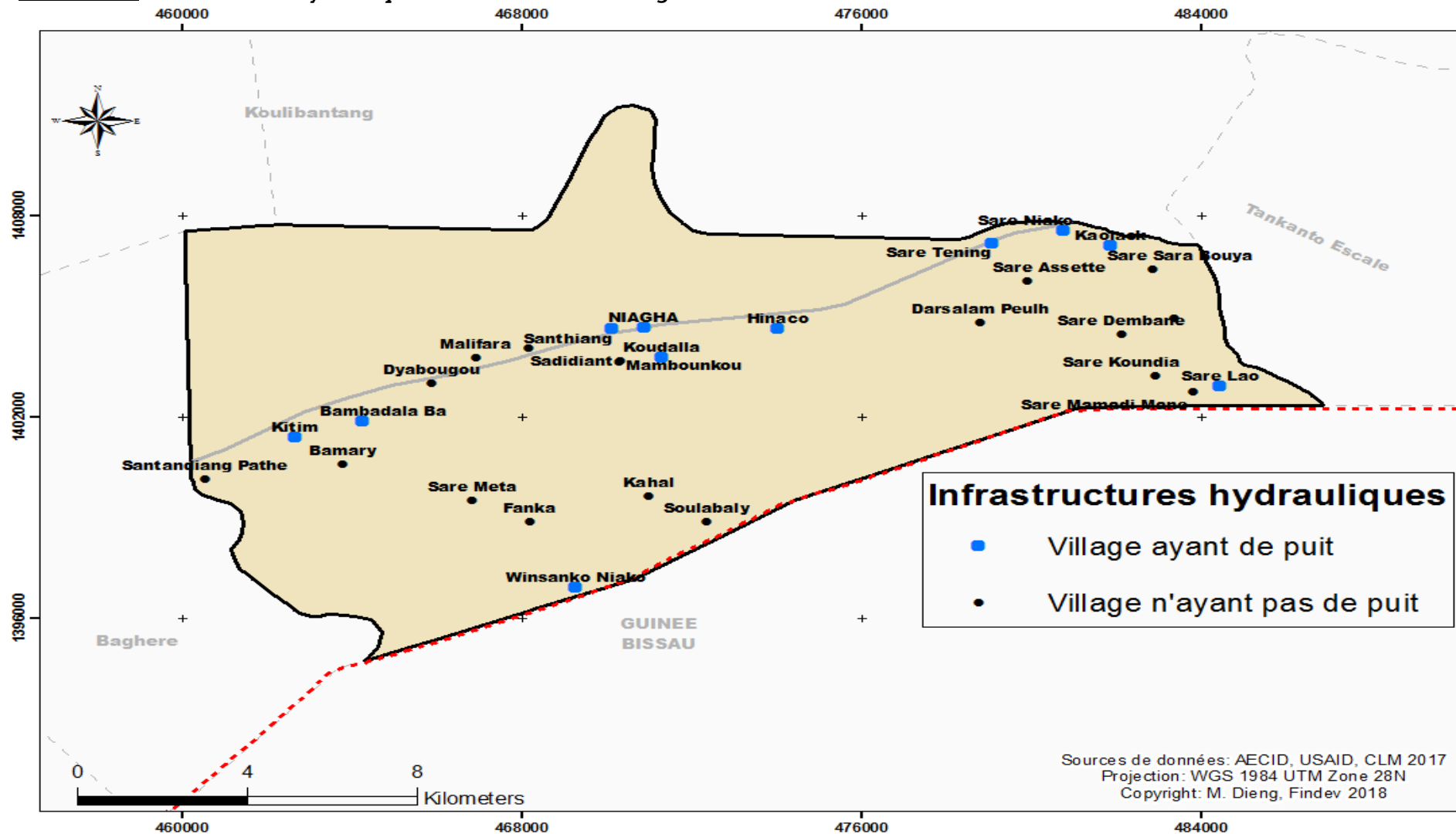
Ces infrastructures hydrauliques sont utilisées pour les usages domestiques, pour l'abreuvement du bétail et les activités agricoles. Cependant, le diagnostic de ce secteur montre que l'approvisionnement régulier en eau potable constitue le principal obstacle auquel la population de la commune fait face. Le déficit en eau potable constitue une entrave au développement d'activités socioéconomiques. Certaines localités telles que Winsako et Saré Tening ont des puits qui se situent à des niveaux de profondeur de plus de 20 mètres, ce qui rend difficile leur puisage surtout pour la gent féminine.

**Tableau N°07 : Répartition des puits modernes de Niagha**

Villages	Nombre de Puits modernes
Niagha	1
Saré Tening	2
Kitim	1
Saré Niako	1
Santandiang	1
Koudala	1
Bantaguel	1
Winsako Yéro	1
Bambadalla 1	1
Sinthiou Diahé	1
Hinako	1
Kaolack	1
Saré Lao	1
<b>Total</b>	<b>14</b>

*Source : Enquêtes PDC 2018*

**Carte n°07 : Infrastructures Hydrauliques de la Commune de Niagha**



### Atouts

- 02 Forages pas encore achevés
- 14 puits modernes
- 270 Puits traditionnels à ciel ouvert

### Opportunités

- Existence de Partenaires Techniques et Financiers Délégation du Service Public de l'eau
- Gestion transitoire des forages

### Faiblesses

- Forages non fonctionnels
- Absence d'adduction AEP
- Difficulté d'exhaure au niveau des puits de la zone de Winsako et Saré Téning
- Ensablement des puits dans toutes les zones de la commune
- Tarissement des puits entre Avril à Juin
- Absence de puits pastoraux et d'abreuvoirs

### Menaces

- Conflits armés
- Consommation d'une eau non potable
- Développement de maladies liées à la consommation d'eau avec une forte teneur en chlorure et en fluorure.

#### 3.1.3.2. Environnement, Assainissement et Cadre de vie

L'analyse de la situation de l'assainissement dans les villages, les infrastructures (écoles, postes / cases de santé, marchés, etc.) de la commune de Niagha montre un état de dégradation du cadre de vie des populations. En effet, la commune à part le canal à ciel ouvert sur la nationale N6, ne compte aucun système d'assainissement, ni de système de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Malgré le soutien des ONG et programmes (PEPAM-BAD 2, CARITAS, etc.), le nombre de latrines qui est de **68**, reste encore très faible dans la commune (Cf. tableau ci-dessous). Ainsi, l'essentiel des latrines construites sont de types traditionnels et donc vecteurs de plusieurs germes pathologiques. La situation est aggravée par l'absence d'un système d'assainissement et gestion des ordures ménagères adéquat au niveau des concessions. Les ordures ménagères sont souvent déposées derrière les demeures, où elles sont ensuite enfouies ou incinérées.

Globalement il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées au niveau des villages. Toutefois les programmes cités plus haut, accompagnent la commune pour la prise en charge des problèmes dans le secteur de l'environnement, de l'assainissement et du cadre de vie.

**Tableau N 08 : Situation des latrines au niveau de la commune**

Villages	Nombre de latrines modernes réalisées	Partenaires de réalisation	Existence de lavoirs
Niagha	32	PEPAM-BAD 2	OUI
Saré Téning	5	PROCAS CL	OUI
Hinako	8	CARITAS	OUI
Sibidianto	7	PEPAM-BAD 2	OUI
Sinthian Mali	6	PEPAM-BAD 2	OUI
Mamboukou	5	PEPAM-BAD 2	OUI
Madina Tening	5	PEPAM-BAD 2	OUI
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>		

*Source : Données sur l'assainissement. Conférence d'harmonisation 2017 arrondissement SB*

### Atouts

- Canalisation à ciel ouvert sur la RN6
- 68 latrines modernes

### Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Programme National de Gestion des Déchets
- Office National de l'Assainissement du Sénégal

### Faiblesses

- Absence d'un système de gestion des ordures ménagères
- Absence d'un système de gestion des déchets liquides
- Insuffisance de latrines individuelles
- Absence d'incinérateur dans le poste
- Insuffisance du lotissement

### Menaces

- Développement du péril fécal
- Problèmes de santé publique
- Augmentation de la défécation à l'air libre

### 3.1.4. Sports, Jeunesse et culture

La commune de Niagha est marquée par la jeunesse de sa population. En effet, plus de la moitié de la population a moins de 30 ans. Malgré leur poids démographique, les jeunes n'ont pas une très grande incidence sur le développement de la commune. Sur le **plan économique**, on note un important taux de chômage des jeunes qui résulte à la fois d'un faible niveau de qualification professionnelle, de l'analphabétisme élevé et à l'accès difficile aux financements.

Au plan organisationnel, la commune compte **24 ASC** qui ne sont pas reconnues juridiquement. Ces ASC sont encadrées par la zone et l'ODCAV et ont pu bénéficier de formation sur l'administration des équipes, l'arbitrage et l'entrepreneuriat.

La collectivité territoriale dispose d'un terrain aménagé avec des poteaux et un filet réalisé par la municipalité, des terrains avec des poteaux en bois réalisés par la jeunesse à *Koudalla, Mamboukou, Sinthiang Diahé, Madina Téning, Médina Sambarou Seydi, Bantagnol, Fanka, Bambadalla 1, Bambadalla 2, Kitim, Sinsinko,*

*Santandiang, Kaolack, Saré Niako, Winsako Yéro, Saré Diao, Bamary, Saré Méta, Sinthiang Sambarou, Malifara, Sibidianto, Sinthiang Maly, Hinako.* Ces terrains sont aménagés pour les besoins des activités de navétanes organisés par la zone. En sus, des terrains vagues correspondant à des aires de jeux ont été répertoriés dans chaque village.

Outre leurs activités sportives et culturelles, les jeunes participent à des activités de mobilisation et d'assainissement des écoles, poste de santé et des places publiques. L'apport du conseil municipal concernant cette jeunesse, se limite uniquement à l'attribution **de deux (02) million** de subvention pour l'organisation de rencontres Navétanes et les journées de la jeunesse et non à une réelle politique d'encadrement, de promotion pour venir à bout de leur situation de sous-emploi.

### Atouts

- Existence d'organisations communautaires de jeunes tels que la zone, les ASC
- Disponibilité d'une population majoritairement juvénile
- Existence de foyers de jeune
- Existence de terrains de football

### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Existence de structure de financement des jeunes (ANPEJ, FONGIP, DER)
- Subvention de la municipalité

### Faiblesses

- Non formalisation des d'ASC
- Absence de centre de formation professionnelle
- Analphabétisme élevé
- Difficultés d'accès aux financements
- Insuffisance des espaces d'épanouissement des jeunes
- Inexistence de stade municipal
- Absence des terrains multifonctionnels
- Absence de centre multimédia
- Faible esprit entrepreneurial des jeunes

### Menaces

- Exode rural
- Emigration clandestine
- Chômage
- Conflits armés



## 3.2. PROFIL ÉCONOMIQUE

### 3.2.1. Secteurs productifs

#### 3.2.1.1. Agriculture

Pratiquée dans tous les ménages, elle est la principale activité de la commune. Elle occupe avec l'arboriculture près de 90% de la population active et près de 70% des terres cultivables. L'agriculture bénéficie de plusieurs atouts dont principalement :

- La disponibilité en terres de bonne qualité ;
- L'existence de nombreuses vallées,
- Une bonne pluviométrie même elle est déficitaire

Cependant, l'étude de ce secteur pour la commune de Niagha sera biaisée car les données concernant les superficies emblavées de la commune ne sont pas disponibles.

Les principales spéculations concernent les cultures vivrières (riz, le maïs, le mil, le niébé, le sorgho, etc.) et les cultures de rente (l'anacarde, l'arachide, le fonio, le sésame, la pastèque, melon, etc.).

**L'arboriculture fruitière** quant à elle, occupe une place prépondérante dans l'économie locale de la commune. En

effet, son exploitation génère d'importants revenus au profit des populations. Elle reste dominée par l'exploitation des **anacardiens**, des **manguiers** et des **fruits forestiers** (*Madd, Néré, Toll*). Cependant, on constate une extension de périmètres d'anacardiens éparpillés dans la localité. Les zones de plantation d'anacardiens sont visibles sur plusieurs hectares et cette situation réduit considérablement les terres cultivables, les espaces forestières et le tapis herbacé.

#### • Intrants et Matériels agricoles

Au cours de la campagne 2016-2017, la commune a reçu des quantités de semences certifiées et d'engrais décrites dans le tableau ci-après. Cependant, les quantités distribuées sont insuffisantes et des retards sont notés dans leur mise en place.

**Tableau N 09 : Quantité d'engrais et de semences reçue par la commune**

Nature de l'intrant reçu	Tonnages vendu	Tonnages non vendu	Total livré
<b>ENGRAIS</b>			
15-15-15	5T	00	<b>05T</b>
6-20-10	10T	00	<b>10T</b>
Urée	1,5T	13,5T	<b>15T</b>
<b>SEMENCES</b>			
Arachide	15T	00	<b>15T</b>
Riz	80T	00	<b>80T</b>
Niébé	03T	00	<b>03T</b>
Maïs	01T	00	<b>01T</b>

**Source** : SDDR Goudomp /Rapport mensuel Mars 2018

En outre, dans le cadre de son appui à la production du riz, le Projet Pole de Développement de la Casamance (PPDC) a mis en place **08 tonnes** d'urée et de **07 tonnes** de 15-15-15 dans la commune de Niagha à travers l'ADC de Niagha.

Le matériel agricole est insuffisant et vétuste. En effet, l'agriculture est de type extensif et traditionnel. Pour la dernière campagne, seuls **08 semoirs**, **05 houes sine** et **03 machines à pelle** ont été achetés et distribués par la commune.

- **Commercialisation**

Pour la commercialisation des produits agricoles à l'occurrence l'arachide, la commune de Niagha, compte trois (03) points de collecte situés à Niagha, Bambadalla 2 et Saré Tening. Cependant, par faute de financement pour l'achat des semences écrémées, seul le point de collecte de Niagha fonctionne. Au mois de Mars 2018, la collecte au niveau de ce point est **126,515 tonnes** soit **49,82 %** de la collecte totale du département (**253,942T**). Ces produits sont répartis en 76, 515 tonne d'huilerie et 50 tonnes pour semences écrémées.

**Tableau N 10 : Situation des points de collecte dans le département de Goudomp**

Point de collecte	Opérateur	Huilerie (T)	Semences écrémées (T)	Total (T)	Financement injectée (F)
Niagha	Demba NDIAYE	76,515	50	126,515	26 568 150
Sobaly	SEDAB	0	33,427	33,427	7 019 670
Francounda	Mamadou Diatta	46	0	46	9 660 000
Samodji	Yaya Diatta	48	0	48	10 080 000
<b>Total</b>		<b>170,515</b>	<b>83,427</b>	<b>253,942</b>	<b>53 327 820</b>

*Source : SDDR Goudomp/Rapport mensuel Mars 2018*

En ce concerne l'arboriculture, l'écoulement des productions se fait souvent sur pied pour la mangue et par pesée pour les noix de cajou.

### Atouts

- Existence de terres cultivables
- Existence d'aménagements hydroagricoles dans la vallée de Santandiang
- Existence de zones marchandes
- Diversification des spéculations

### Faiblesses

- Ensablement des vallées
- Mise en place tardive des intrants
- Absence de piste de production
- Faible dynamisme des OP
- Insuffisance de blocs maraichers
- Faible maîtrise des eaux de surface
- Vétusté du matériel agricole
- Evolution baissière des rendements
- Main d'œuvre vieillissante
- Insuffisance du financement
- Absence de magasins de stockage
- Divagation des animaux dans les champs

## Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Pluviométrie
- Existence de crédits de campagne auprès des institutions de micro-finances

## Menaces

- Conflits armés
- Changements climatiques
- Exacerbation de l'insécurité alimentaire
- Salinisation des terres de cultures

### 3.2.1.2. Élevage

L'élevage constitue la deuxième activité dans la commune après l'agriculture avec un pourcentage de 8 %. Il se pratique de manière traditionnelle et extensive par 1 817 ménages. En effet, l'élevage participe de façon significative à la réduction de la vulnérabilité des ménages par la production de lait, de la viande, de la matière organique et de l'utilisation des animaux à la tractation des machines agricoles et pour les déplacements des personnes et des biens au niveau intracommunautaire. L'effectif des bovins est estimé à **5 594 têtes** sur toute l'étendue du territoire communal avec une disparité selon les villages. Au-delà des bovins, le cheptel reste très divers et varié sur la commune.

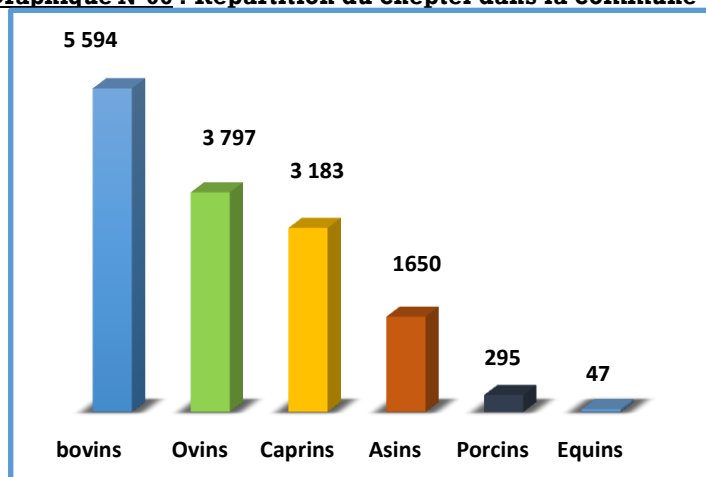
#### A. La composition du cheptel

Le cheptel est composé de **5 594 bovins, 3 797 ovins, 3 183 caprins, 295 porcins, 1650 asins, 9304 volailles**. Contrairement aux types d'élevage qui sont extensifs et traditionnels, l'élevage des équins est par contre intensif et concerne très peu de ménages. Son effectif total est de 47 Équins. Le cheptel est caractérisé par la race « Ndama » qui supporte la maladie de la trypanosomiase avec comme principal vecteur la mouche tsé – tsé.

Les bovins avec les équins et les asins sont considérés comme animaux de trait dans les travaux agricoles. En effet, il existe une parfaite intégration entre l'agriculture et l'élevage avec une population composée essentiellement d'agro-pasteurs.

Cependant, il résulte que l'élevage dans la localité souffre des effets de l'insécurité avec les vols perpétuels.

**Graphique N°06 : Répartition du cheptel dans la commune**



### **A. Les infrastructures et l'abreuvement du bétail**

Le cheptel est nourri selon le type d'élevage pratiqué. Au regard du mode d'élevage extensif pratiqué dans la commune, l'alimentation se fait à partir des pâturages naturels et des résidus de récoltes. L'aliment industriel de bétail est quasi inaccessible du fait de sa cherté. Ce qui engendre une divagation des animaux sur la quasi-totalité de l'année.

Quant à l'abreuvement du bétail, la commune dispose d'un seul abreuvoir et une mare pastorale aménagée avec l'appui du projet PADERCA à **Saré Tening**. Hormis ces infrastructures, l'abreuvement s'effectue tout naturellement au niveau des puits ou des différents points d'eau naturels temporaires (mares, marigots et d'autres bas-fonds) existants dans la commune.

Les équipements et infrastructures pastoraux relevés dans la commune, montrent qu'il existe **vingt-trois (23) parcours** de bétail délimités dans certains villages. Cette situation est rendue possible grâce à une présence de zones de pâturage dans plusieurs villages. Toutefois, la plupart d'entre eux n'est pas encore délibérée.

### **B. La santé animale**

Pour la santé animale, on constate dans la commune, l'existence d'un personnel d'encadrement public par la présence du poste vétérinaire à Niagha. Ce poste permet de maîtriser les maladies du cheptel les plus fréquentes telles que la *pasteurellose bovine et ovine, le charbon symptomatique et bactériidie, la DNCB (dermatose Nodulaire Contagieuse des Bovins), la PPCB (Péri Pneumonie Contagieuse des Bovins), la trypanosomiase, la fièvre aphteuse, le parasitisme et la maladie de new castel* de la volaille.

Toutefois l'absence de parc de vaccination, de fourrières et

l'insuffisance de personnel vétérinaire rendent difficile le suivi correct de la prophylaxie dans la commune.

### **C. La production animale**

Malgré, l'importance du cheptel de bovins et de caprins, la production laitière n'est pas encore valorisée et sa production est encore faible.

En outre, les facteurs ci-dessus ajoutés aux pesanteurs socioculturelles (élevage de prestige) influent sur la production animalière.

L'abattage du bétail se fait occasionnellement et se limite le plus souvent aux jours des Gamou et fêtes religieuses.

### **Atouts**

- Existence d'une diversité de bétail
- Présence de poste vétérinaire
- Existence de parcours de bétail et de zones de pâturage
- Insuffisance d'abreuvoirs
- Absence d'abattoir
- Absence de fourrière
- Conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs
- Absence de parc de vaccination
- Divagation des animaux
- Empiètement des parcours de bétail
- Faible prise en compte des cultures fourragères
- Difficulté d'accès au financement

### **Opportunités**

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Existence de structures de financement de l'élevage
- Vol du bétail
- Recrudescence de l'insécurité alimentaire
- Conflits armés

### **Menaces**

#### **3.2.1.3. Commerce**

Le secteur du commerce occupe une place importante dans l'économie de la commune de Niagha. Il arrive en troisième position après l'agriculture et l'élevage. La commune dispose d'un marché permanent avec 06 souks dans la localité de Niagha. A ceux-ci s'ajoute la présence de plusieurs gargotes temporaires (72) dans la commune. Leur développement est lié à la période de cueillette des noix de cajou pendant laquelle la commune accueille plusieurs ressortissants venant des autres localités (Kolda, Guinée Bissau, Sédhiou, etc.).

L'approvisionnement en produits de consommation et denrées de première nécessité se fait au niveau des 30 boutiques de détail que compte la commune.

### **Atouts**

- Existence de consommateurs de biens et services
- Situation géographique favorable
- Activités économiques existantes (Boutiques, Marché permanent avec souks, petit commerce des femmes)
- Faible revenu des populations
- Absence d'électrification dans la commune
- Absence de marchés hebdomadaires et insuffisance de marchés permanents
- Insuffisance des magasins de stockage
- Evasion fiscale au niveau du marché

### **Opportunités**

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Présence des institutions de micro finances
- Conflits armés
- Recrudescence des vols

### **Faiblesses**

### **Menaces**

#### 3.2.1.4. Artisanat

Secteur transversal de la vie économique locale, l'artisanat est très faiblement développé dans la commune. La proximité de la commune avec celles de Tanaff et de Kolda peut expliquer cette situation. L'activité artisanale est surtout caractérisée par l'existence de plusieurs corps de métiers et par l'existence de l'artisanat d'art, de service et de production.

Le tissu artisanal local commence à se relever avec la présence de vulgarisateurs, de mécaniciens qui sont issus de la commune au nombre de 32.

D'autres secteurs se développent également tels que la boulangerie traditionnelle, la couture, la menuiserie en bois, etc. Pour ce dernier, son importance est due à l'accessibilité du bois d'œuvre qui provient essentiellement de la forêt de Balmadou,

Néanmoins, malgré cette diversité d'acteurs, l'artisanat n'est pas structuré dans la commune malgré le regain de dynamisme de ce secteur au niveau national.

#### Atouts

- Existence de la demande
- Existence de divers corps de métiers
- Proximité des centres urbains

#### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Existence de structures de financement de l'artisanat

#### Faiblesses

- Méconnaissance de l'environnement institutionnel du secteur artisanal
- Faible niveau d'équipement des artisans
- Accès difficile aux financements
- Faible qualification des artisans
- Inexistence au plan local d'une organisation d'artisans affiliée à la chambre des métiers de Sédhiou
- Difficulté d'écoulement des produits
- Absence d'électricité

#### Menaces

- Conflits armés
- Recrudescence des vols

#### 3.2.1.5. Allègement des travaux des femmes

Les femmes représentent **51,42%** de la population totale de la commune. Elles occupent une place importante dans la vie sociale et économique. Au niveau social, elles jouent un rôle important dans l'équilibre familial et d'éducatrices en tant que mère de famille.

Sur le plan économique, elles s'activent dans pratiquement tous les secteurs économiques (le petit commerce, l'agriculture, l'élevage, etc.) et soutiennent soit principalement, soit en appont le fonctionnement du tissu familial. Dans la commune, leur dynamisme communautaire se manifeste à travers les

groupements de promotion féminine(**GPF**) et autres organisations. Cependant, à raison de leur faible capacité financière, les femmes, pour mener des activités génératrices de revenus, nouent d'une manière individuelle ou collective, des relations de partenariat avec les systèmes financiers décentralisés du département.

En ce concerne l'équipement d'allègement des travaux aux femmes, la commune ne compte que **08 moulins à mil** dont **seuls 03** sont fonctionnels.

### Atouts

- 03 moulins à mil fonctionnels
- Accès à la terre pour les femmes
- Présence aux sphères de prise de décisions
- Parité respectée au niveau du conseil municipal
- Poids démographique important
- Dynamisme
- Dynamisme des femmes
- 

### Faiblesses

- Insuffisance du matériel d'allègement (moulins à mil, batteuses à riz broyeur à patte d'arachide)
- Accès difficile aux financements
- Déficit organisationnel et de renforcement capacitaire
- Faible capacité entrepreneuriale
- Absence de maisons de femmes
- Analphabétisme des femmes
- Exode massif des jeunes filles
- 

### Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Loi sur la parité
- Niche des activités économiques dans la zone

### Menaces

- Pesanteurs socioculturelles
- Conflits armés

#### 3.2.1.6. Gestion des ressources naturelles et Environnement

La commune à travers sa forêt classée, ses mares et carrières regorge d'énormes potentialités en ressources naturelles. Cependant, ces dernières sont touchées par une forte dégradation qui peut être irréversible si aucune action n'est faite.

Comme ressources naturelles, la commune compte actuellement :

- **La forêt classée de Balmadou** : elle est une véritable réserve de biosphère regorgeant d'espèces animales et végétales qu'il faut préserver.
- **la forêt communautaire de Sinthiou Diaé** d'une superficie de **1200 ha**, le plan d'aménagement de cette forêt a été réalisé grâce au PADERCA et l'IREF de Sédhiou avec la mise en place d'un comité de gestion. Il reste la mise en œuvre qui est entravé par la fin de phase du projet ;

- **des mares, marigots et des carrières de sables (sable marin) et de latérites.**

La pression foncière causée par l'extension des espaces de plantation conjuguées avec l'accroissement des besoins des populations en bois d'œuvre, bois de chauffe ont entraîné une surexploitation des ressources ligneuses d'où la raréfaction de certaines espèces qui tendent à disparaître (*cailcédrat, Venn, etc.*). À cela s'ajoutent les effets des changements climatiques, les feux de brousse, l'absence de gestion concertée, etc. En 2017, **Onze (11)** cas de feux tardifs dans la forêt de Bafata et **02 cas** dans le domaine protégés de Niagha ont été enregistrés par les services de l'IEF de Goudomp.

#### **Atouts**

- Existence de la forêt classée de Balamadou
- Existence de forêt aménagée de Sinthiou Diaé
- Existence de mares
- Existence de vallées
- Existence de carrières latéritiques et sable marin

#### **Opportunités**

- Existence de structures de financement de la résilience face aux changements climatiques
- Maîtrise des technologies de lutte contre la dégradation des terres
- Présence de Partenaires Techniques et

#### **Faiblesses**

- Exploitation des ressources naturelles
- Feux de brousse réguliers
- Empiètement de la forêt classée
- Exploitations non contrôlées des carrières
- Ensablement des mares
- Existence de ravins

#### **Menaces**

- Exacerbation de l'insécurité alimentaire
- Conflits armés
- Croissance du chômage
- Déforestation

### **3.2.2. Secteurs d'appui à la production**

#### **3.2.2.1. Énergie**

En ce qui concerne ce secteur qui est transversal et vital, la commune de Niagha, malgré la présence de la haute tension sur la RN6, est dépourvue d'énergie électrique. Comme alternative, une infime partie de la population utilise l'énergie solaire. En effet, sur les 897 ménages qui constituent la commune, seuls **78 ménages** soit **8,68 %** des ménages utilisent cette énergie avec des systèmes individuels pour ceux qui en ont les moyens.



Ces panneaux solaires permettent à leurs détenteurs d'avoir une source d'énergie pour l'alimentation de lampes solaires, de l'équipement de la maison (radio, télé, portable, etc.). Il est aussi utilisé pour le fonctionnement du poste de santé, de certaines cases de santé, et puits communautaires.

D'autres sources d'énergie telles que le gaz, les torches à piles ou solaire, le bois de chauffe, le charbon, le pétrole, bougie sont très utilisés par les habitants de la commune. Cette situation constitue un handicap pour les enfants et les femmes principaux utilisateurs de l'énergie.

Quant aux groupes électrogènes, on en dénombre **trois (03) dont 2 fonctionnelles** destinées à la location. Elles sont le plus souvent utilisées pour animer les manifestations culturelles et les cérémonies religieuses, de mariage et baptême. La commune dispose également d'un groupe électrogène qu'il utilise à certaines occasions.

#### Atouts

- Existence de la demande
- Existence de plusieurs sources d'énergie

#### Opportunités

- Présence de le SENLEC
- Présence de l'ASER
- Existence de Partenaires Techniques et Financiers (PUDC, PUMA, etc.)

#### Faiblesses

- Absence de raccordement au réseau SENELEC
- Faible utilisation de l'énergie solaire
- Absence d'éclairage public
- Faible vulgarisation des foyers améliorés
- Absence de dépôt de gaz butane

#### Menaces

- Conflits armés
- Accroissement du chômage

#### 3.2.2.2. Transport

Le réseau routier est constitué par une route bitumée qui traverse le chef-lieu de la Commune dans le sens Est-Ouest. Une piste latéritique à Saré Tening et des pistes non aménagées qui facilitent les liaisons entre les villages et d'autres localités.

La **route nationale n°06** joue un rôle non négligeable dans le transport des personnes mais aussi des produits agricoles et arboricoles telles que les noix de cajou. Cependant, la nature de certaines pistes ne favorise pas le développement de l'économie locale surtout dans le cadre de l'écoulement de la production agricole et de l'évacuation des malades.

Toutefois, l'offre en transport, est facilitée par la circulation des charrettes, des mini cars urbains qui font la navette vers Kolda -Ziguinchor, des motos

«Jakarta». Ces derniers sont devenus les moyens incontournables de déplacement des populations. Ils assurent quotidiennement des navettes intra-communal et même extra-communal. La commune compte **76** « moto Jakarta»

#### **Atouts**

- Existence de route goudronnée (RN6)
- Existence de pistes latéritiques
- Diversité de l'offre

#### **Opportunités**

- Existence de Partenaires Techniques et Financiers (PUDC, PUMA, etc.)

#### **Faiblesses**

- Insuffisance de pistes praticables
- Enclavement de certains villages
- Absence de gare routière

#### **Menaces**

- Conflits armés
- Avancée de l'érosion hydrique

### **3.2.2.3. Communication**

Malgré l'absence d'électricité, le réseau de télécommunication est assez développé au niveau de la commune avec l'émergence des téléphones portables. En effet, le téléphone est devenu un moyen de communication efficace dans une zone jugée enclavée. On note la présence des trois opérateurs téléphoniques (Tigo, Orange et Espresso) avec des variations dans l'accès au signal qui est quasi nul dans certaines zones de la frontière avec la Guinée Bissau. Avec l'avènement des 4G au niveau des opérateurs téléphoniques, l'internet tout comme la téléphonie mobile, est accessible à la population.

Pour ce qui est la radio et la télévision, le signal reste satisfaisant. Il existe une bonne couverture radiophonique et des chaînes de télévision avec différents émetteurs radiophoniques locales et nationales.

#### **Atouts**

- Utilisation de téléphone mobile
- Bonne couverture radiophonique et télévisuelle
- Accès à l'internet

#### **Opportunités**

- Présence de 03 opérateurs téléphoniques (Orange, Tigo et Espresso)

#### **Faiblesses**

- Faible du signal de la téléphonie dans certaines zones proche de la frontière avec la guinée
- Instabilité du réseau ADSL

#### **Menaces**

- Fracture numérique

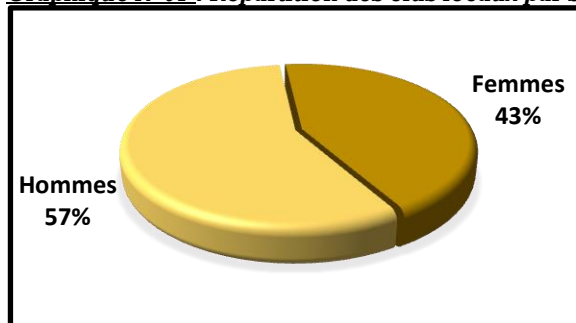
### 3.3. PROFIL GOUVERNANCE

#### 3.3.1. Gouvernance locale

##### 3.3.1.1. Les organes de la commune

La commune, conformément aux dispositions de l'article loi n° 2013 du 28 Décembre 2013 portant CGCL, la commune dispose d'un organe exécutif en la personne du Maire élu au suffrage universel indirect par ses paires et aidé dans la mise en œuvre des décisions par deux (2) deux adjoints et l'organe délibérant par le conseil Municipal.

*Graphique N°07 : Répartition des élus locaux par sexe*



Le conseil municipal actuel est composé de **46 conseillers** élus à la suite des élections locales du 29 juin 2014. Il a été installé le 02 Juillet 2015 par le sous-préfet de Simbandi Brassou après une longue série de recours. En application des dispositions de la loi sur la parité, on note la présence de 26 hommes pour 20 femmes soit **43%** des membres du conseil municipal. Cependant, leur représentativité est souvent figurative, car elles ne participent pas à toutes les rencontres du conseil. Ceci s'explique d'une part par la surcharge des travaux domestiques combinés aux activités génératrices de revenus (AGR) qu'elles mènent et d'autre part par le fort taux d'analphabétisme.

La direction de la commune est assurée par un Maire âgé de 48 ans et il en est à son 3<sup>ème</sup> mandat d' élu. Il est assisté par deux (02) adjoints dont une adjointe et un groupe de conseillers issus de ses partisans. Outre le maire et son Cabinet, le conseil municipal fonctionne avec des collègues de réflexion appelés commissions. Ces dernières forment les instances techniques du conseil municipal. En fait, les commissions se chargent théoriquement des missions spécifiques d'aide à la prise de décision. Ainsi, compte tenu des enjeux dans la commune, le conseil municipal dispose de différentes commissions spécialisées.

Le conseil municipal se caractérise par sa diversité et sa pluralité. En effet, se côtoie, en son sein, des ménagères, des cultivateurs, des enseignants, et d'autres professionnels.

##### 3.3.1.2. Répartition des conseillers par classes d'âge

L'analyse par classes d'âge du conseil municipal permet de constater que seuls près de 4% des conseillers municipaux sont âgés de moins de 35 ans. Le reste, soit 92%, ont un âge compris entre 36 et 59 ans (Cf. Tableau ci-après). L'âge moyen des élus est de 55 ans.

**Tableau 11 : Répartition des élus locaux par classes d'âge**

Classes d'âge	Effectif	Pourcentage
[30-35 ans]	02	4%
[36-59 ans]	42	92%
[36-59 ans]	02	4%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

*Source* : Mairie de Niagha, 2018

### 3.3.1.3. Appartenance politique et expérience des conseillers

Du point de l'appartenance parti politique, **trente-cinq (35)** conseillers municipaux soit **76,08%** des élus sont issus du parti démocratique sénégalais (PDS) et **onze (11)** viennent de la coalition Benno Bokk Yakaar.

Aussi 55% des conseillers en sont seulement à leur 1<sup>er</sup> mandat. Quant à l'expérience près de 45% de l'équipe municipale cumule un deuxième mandat de cinq ans.

### 3.3.1.4. Le niveau d'instruction

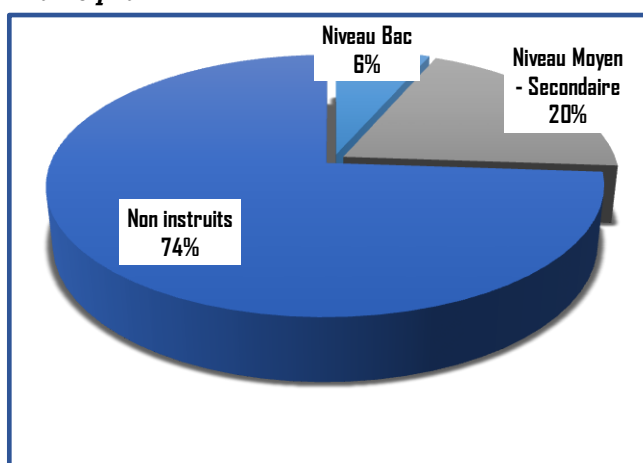
Le niveau d'instruction des élus est un indicateur pertinent dans l'analyse institutionnelle. Il permet de mesurer la capacité des élus à comprendre les textes et leurs prérogatives dans l'exercice de leurs fonctions. Le conseil municipal est marqué par son niveau faible en instruction française. En effet, **73,91%** des élus locaux ne sont pas instruits à l'école française, ni alphabétisés. Seuls le maire et deux conseillers ont le BAC soit **03 élus** et le reste soit **09 conseillers** ont un niveau moyen – secondaire.

Le faible niveau d'instruction est plus remarquable au niveau des femmes qui représentent **18** soit **52,94%** parmi les **34** non scolarisés.

Malgré les disparités notées dans sa composition, son classe d'âge et son niveau d'instruction, le conseil municipal de Niagha suscite beaucoup d'espoir au niveau des populations. Cependant, lors du diagnostic, il a été décelé des contraintes qui bloquent son fonctionnement. Elles sont entre autres :

- **Le niveau d'analphabétisme assez élevé surtout au niveau des femmes ;**

**Graphique N 08 : Niveau d'instruction des conseillers municipaux**



- **Le déficit de renforcement de capacités des élus ;**
- **La méconnaissance de leurs rôles et missions pour certains conseillers ;**
- **Le déficit communicationnel entre les différentes commissions ;**
- **Le déficit de communication entre les élus et les populations.**

Face à ces contraintes, des besoins en formation ont été formulés en terme de renforcement de capacités dans :

- **Le renforcement en alphabétisation des élus,**
- **Le renforcement de capacités des élus sur :**
  - *La maîtrise des rôles et missions des conseillers et des commissions,*
  - *la gestion du foncier,*
  - *la coopération décentralisée*
  - *l'élaboration du budget participatif*
- **La définition d'un plan de communication.**

### 3.3.1.5. Les finances locales

L'analyse budgétaire laisse apparaître que la commune de Niagha puise ses ressources fiscales propres (Cf. comptes administratifs 2015, 2016 et 2017) à partir de :

- **Les impôts locaux :** ils sont constitués par le minimum fiscal (anciennement taxe rurale) et la patente. Le taux de recouvrement est de l'ordre de **65%** soit **1 080 000 FCFA** en 2017.
- **Les produits d'exploitation :** Par ceux-ci, les frais de bornage et l'état civil. Cependant, seul l'état civil a été recouvré à hauteur d'une somme de **150 000 FCFA** en 2017. On note une baisse de ce recouvrement par rapport en 2016 où **408 900 FCFA** ont été recouverts.
- **Les subventions de l'Etat :** Fonds de dotation, BCI, FECL et Fonds de concours.

Le minimum fiscal (taxe rurale) est collecté par les chefs de village. Ils remettent la somme au Maire qui se charge de la déposer au niveau des caisses du Trésor public. Il faut remarquer que cette taxe n'est pas régulièrement versée. En effet, les populations perçoivent le conseil municipal comme une institution de recouvrement de la taxe qu'un promoteur du développement local. Toutefois en comparant ce taux de recouvrement aux dernières années, force est de constater qu'il a considérablement augmenté. Entre 2016 et 2017, cette valeur de recouvrement de la taxe rurale est passée de **624 000 FCFA** à **1 080 000 FCFA**. Cependant, lors du diagnostic participatif, certaines populations semblent de plus en plus sensibles à la taxe rurale. Ce qui est prometteur pour le conseil municipal.

En ce qui concerne les fonds de dotation, ils sont alloués par l'Etat. Le montant n'est pas constant mais, avoisine les 45% des recettes budgétaires chaque année.

En outre, les dépenses directement amputées au Fonds de dotation sont impérativement réalisées. Il s'agit des subventions pour les fournitures scolaires, les matériels et médicaments sanitaires, la promotion de la Jeunesse et de la Culture et les Indemnités d'Assistance à l'administration communautaire.

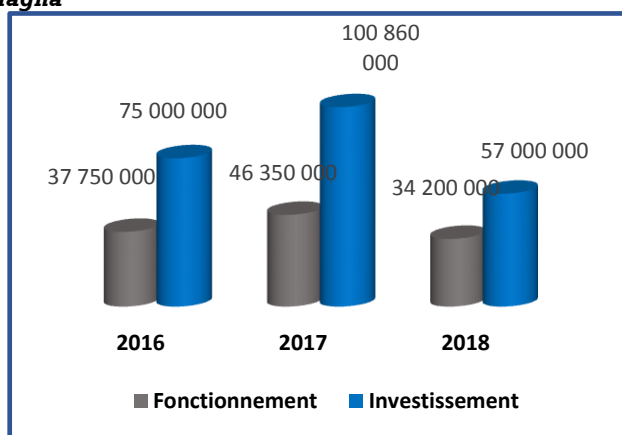
**Tableau 12 : Évolution du budget de la commune de Niagha sur les trois dernières années (2016 à 2018)**

Années	Budget prévisionnel		
	Fonctionnement	Investissement	Total
2016	35 750 000	75 000 000	110 750 000
2017	46 350 000	100 860 000	147 210 000
Gestion 2018	34 200 000	57 000 000	91 200 000

**Source :** Commune de Niagha, 2018

L'analyse du graphique ci-dessus montre que le budget prévisionnel de la commune de Niagha est variable entre 2016 et 2018. En effet, il est passé de 110 750 000 en 2016 à 147 210 000 FCFA pour la gestion 2017. Les investissements sont en général plus importants que le fonctionnement. Ceci s'explique par l'appui budgétaire de certains projets

**Graphique N°09 : Évolution du budget de la commune de Niagha**



et programmes tels que le, le PNDL, le PEPAM UE, la CARITAS, etc. qui cofinancent des infrastructures socio-économiques de base dans la collectivité locale.

L'analyse du taux de recouvrement des différentes recettes montre qu'il existe un gap important. En effet, le conseil municipal a une faible maîtrise de certaines ressources qui peuvent augmenter son taux de recouvrement. Cette situation s'explique par :

- le non recouvrement des taxes la location de souks, des produits marchands, sur les droits de stationnement et sur les véhicules hippomobiles.
- Le non recouvrement des taxes les droits de bornage, le produit sur les amendes et l'impôt sur le foncier bâti.
- La non ou faible exploitation de certaines niches de recettes fiscales telles que les carrières, les gargotes, etc.).

En ce qui concerne la gestion 2018, le conseil municipal de Niagha a procédé au vote de son budget prévisionnel pour un montant global de **91 200 000 F CFA**. **37,5%** est alloué au fonctionnement et **62,5%** à l'investissement soit **57 000 000 F CFA**.

### **3.3.2. La société civile**

La société civile est composée de plusieurs types de structures. Ces dernières interviennent dans des secteurs aussi variés que divers.

#### **3.3.2.1. Les groupements**

##### ***A. Les groupements de promotion féminine (GPF)***

La commune en compte **quinze (15)** dont seulement **dix (10)** sont reconnus juridiquement. Ces organisations sont en général essentiellement composées de femmes. Généralement, ils mènent des activités génératrices de revenus dans le petit commerce, dans le maraîchage, la transformation, la couture, etc.

Outre cela, les GPF facilitent l'accès au financement à leurs membres à travers des crédits revolving. En effet elles mobilisent d'importantes sommes d'argent au titre de l'épargne pour ensuite procéder à du micro crédit entre elles. Actuellement les GPF reconnus juridiquement peuvent disposer des financements auprès des institutions financières décentralisées. Cependant le taux d'analphabétisme des femmes élevés et une absence de cadre fédérateur des GPF bloquent leur développement

S'il est vrai que le dynamisme des femmes n'est plus à démontrer, force est de constater qu'elles ont besoin e renforcement de capacités en entrepreneuriat féminin, en esprit d'entreprise et en gestion financière.

##### ***B. Les groupements d'intérêts économiques (GIE)***

Soucieux de renforcer et d'accroître leurs activités, certains GPF se sont transformés en GIE du fait de leur crédibilité au niveau au niveau des partenaires au développement et financiers avec leur reconnaissance officielle. La commune compte plusieurs GIE s'activent dans divers domaines (commerce l'artisanat, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, etc.).

#### **3.3.2.2. Les comités de gestion**

L'objectif de ces comités est d'assurer la gestion des infrastructures communales. Cela, dans le but de susciter une pleine participation des populations au bon usage et à l'entretien des équipements et infrastructures. Ils sont régis par des textes réglementaires.

##### ***A. Le comité de santé***

Le comité de santé assure la gestion du poste de santé. Au-delà de la propreté des locaux et de la gestion financière où il se focalise le plus, ce comité

développe peu des actions d'amélioration de services pour une meilleure santé des populations.

Toutefois, il faut signaler que certains de ses membres méconnaissent leurs rôles et missions.

### **3.3.2.3. Les Associations et Organisations**

#### **A. Les organisations villageoises**

Ce sont des structures qui regroupent tous les habitants d'un village. Leur vocation est de renforcer la cohésion sociale et d'accomplir des initiatives communautaires dans le but de satisfaire des besoins pressentis par les villageois. Toutefois, il va falloir rappeler que la dynamique de ces communautés villageoises est, surtout, entretenue par l'appui des associations des émigrés qui sont au nombre de trois (03) dans la commune.

#### **B. Les associations de parents d'élèves (APE)**

Depuis les dernières réformes du secteur éducatif, la gestion des infrastructures scolaires est confiée aux parents d'élèves regroupés au sein des APE. C'est ainsi que chacun des établissements scolaires existants, dispose d'une telle structure. Elles sont actuellement au nombre de dix (10) y compris celles des CEM. En outre, toutes les écoles et CEM disposent d'un **comité de gestion d'établissement (CGE)** qui est suivi dans ses activités par l'IEF de Goudomp. Cependant, en raison de leur faible capacité managériale et un déficit financier nécessaires à leurs missions de gestion des écoles, l'impact des Associations de parents d'élèves (APE) dans le domaine éducatif est peu appréciable.

#### **C. Les associations sportives et culturelles (ASC)**

Ce sont des organisations à vocation sportive, de promotion culturelle, mais aussi qui s'impliquent dans certaines activités sporadiques telle que la tenue des journées de nettoyage des infrastructures collectives. La commune de Niagha compte **24 Associations Sportives et Culturelles (ASC)** qui ne sont pas reconnues officiellement mais affiliés à l'ODCAV

Niagha dispose d'un terrain de football municipal aménagé avec des poteaux et un filet réalisée par la commune. Le terrain est fonctionnel depuis juillet 2017 et a abrité les phases départementales de l'ODCAV de 2017. Cette infrastructure est gérée par l'**Association Zone** où tous les ASC sont affiliées. En outre, la commune leur a alloué l'année passée une subvention de **2 000 000 FCFA** au total dont **1 000 000 FCFA** pour l'organisation des activités sportives de navétanes et **1 000 000 FCFA** pour les journées de la jeunesse.

Un effort devrait être fait pour la transformation des ASC en des pôles de développement communautaire.



#### ***D. L'association des personnes handicapées***

C'est une association qui regroupe les populations handicapées de la commune Niagha, sans distinction de sexes, de races ou de religions. Elle a pour objectif de :

- Promouvoir les intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- Promouvoir et faire la promotion des droits des personnes handicapées

#### ***E. Les organisations religieuses***

Ces organisations occupent une place très importante dans la commune. Ainsi, on dénombre plus d'une **trentaine d'organisations** religieuses musulmanes qui sont communément appelées « Dahiras » et **03 associations** chrétiennes. Ces organisations regroupent généralement des personnes de même confrérie religieuse (Mourides, Tidianes, chrétiens).

## **4. PLAN D' ACTIONS**

### **4.1. PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT**

Suite à l'analyse faite de la situation et de l'évolution des différents secteurs économiques et sociaux dans la collectivité territoriale de Niagha, il se pose une réelle problématique de développement au niveau de cette localité. La commune a de plusieurs maux qui freinent l'essor de son économie et qui sont liés, d'une part, aux difficultés d'accès aux services sociaux de base et d'autre part à l'insuffisance des investissements structurants dans les secteurs clés de l'économie locale tels l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et surtout dans le secteur du transport. L'enclavement de la commune se présente en effet comme l'une des problématiques majeures dans cette commune qui regorge pourtant d'importantes potentialités. Malheureusement, force est de constater que les ressources naturelles de la commune composées de sols assez diversifiées, sont en état de dégradation très avancée face aux nombreuses agressions humaines et au phénomène du changement climatique. Fort de tous ces enjeux, l'ensemble des acteurs de la commune se sont inscrits dans une dynamique d'inflexion tendancielle.

### **4.2. VISION**

**« NIAGHA UN POLE TERRITORIAL EMERGENT, BATI SUR UNE ECONOMIE DYNAMIQUE, DIVERSIFIEE, DURABLE ET HARMONIEUSE »**. C'est dans une dynamique consensuelle que cette vision commune a été déclinée par tous les acteurs de la commune. Elle devra ainsi répondre, dans le moyen et long terme, à l'ensemble des problématiques majeures de développement de la collectivité territoriale de Niagha.

Par conséquent, quatre (04) grands axes stratégiques ont été dégagés par le conseil municipal pour la réalisation des objectifs du PDC.

### 4.3. AXES STRATÉGIQUES

Les quatre (04) axes stratégiques suivants ont été retenus:

- **AXE 1 : Amélioration des infrastructures sociales de base**
- **AXE 2 : Développement des secteurs productifs et des infrastructures de soutien à l'économie**
- **AXE 3 : Protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie**
- **AXE 4 : Renforcement des capacités des élus et des acteurs locaux**

### 4.4. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

#### **Axe 1 : Amélioration des infrastructures sociales de base**

Les indicateurs renseignés par le diagnostic au niveau de la satisfaction des besoins en matière de services sociaux de base montrent en général une situation où beaucoup d'efforts restent à faire. En effet, le développement durable requiert la mise en place d'infrastructures de base de qualité et mieux réparties géographiquement. A cela s'ajoute la dotation aux populations de services sociaux indispensables (éducation, santé, hydraulique, etc.). La satisfaction de ces besoins sociaux de base constitue un facteur essentiel de sortie de la pauvreté. En effet, l'accès à des infrastructures de base, de santé, d'éducation et de formation, d'adduction d'eau potable à un effet direct sur la qualité de vie. Il détermine en plus l'offre d'opportunités économiques aux populations.

Les résultats du diagnostic participatif ont fait ressortir que les jeunes, les femmes et les couches vulnérables ont difficilement accès aux ressources, aux services sociaux de base et aux opportunités économiques. A cet effet, même si des avancées significatives ont été notées dans le domaine de la protection des groupes vulnérables, beaucoup d'efforts restent à faire. Ainsi, les objectifs spécifiques de cet axe sont les suivants :

- **OS 1 : Améliorer les infrastructures éducatives**
- **OS 2 : Améliorer l'accès à des services de santé de qualité**
- **OS 3 : Assurer l'accès à une eau potable**
- **OS 4 : Améliorer l'accès aux autres services sociaux de base et sportifs**

#### **Axe 2 : Développement des secteurs productifs**

La commune de Niagha dispose d'énormes potentialités économiques qui sont sous – valorisées. La valorisation de ces ressources et potentialités devraient permettre une amélioration considérable des conditions de vie des populations. Afin d'attirer l'investissement privé, créer des emplois et contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté, il urge alors de soutenir davantage le développement des secteurs à forte valeur ajoutée parmi lesquels : l'agriculture, l'élevage, le maraichage, l'apiculture, le commerce, l'artisanat à travers une modernisation des outils de production. À cet effet, cinq objectifs spécifiques sont à satisfaire

- **OS 1 : Intensifier et moderniser l'agriculture**

- ***OS 2 : Améliorer les systèmes de productions animales***
- ***OS 3 : Développer les infrastructures marchandes***
- ***OS 4 : Promouvoir l'artisanat***
- ***OS 5 : Soutenir l'entrepreneuriat rural***

### **Axe 3 : Protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie**

L'amélioration du cadre de vie et la gestion durable des ressources naturelles ainsi que la protection de l'environnement doivent être privilégiées, pour permettre un développement socioéconomique durable.

En outre, l'accroissement des établissements humains consécutif au retour des villages déplacés, à la croissance démographique et au développement des activités économiques ne s'est pas toujours fait selon les normes édictées en matière d'urbanisme et d'habitat dans la commune de Niagha. A cela s'ajoutent les problèmes de ravinement et l'absence de systèmes d'assainissement adéquats.

Cet axe vise ainsi à mettre en place des stratégies permettant de préserver l'environnement en assurant un meilleur accès des populations aux ressources énergétiques, d'améliorer les conditions d'habitat et le système d'assainissement.

Il se résume en cinq objectifs :

- ***OS 1 : Gestion durable des ressources naturelles et restauration de la biodiversité forestière***
- ***OS 2 : Améliorer le cadre de vie***
- ***OS 3 : Améliorer l'accès aux services énergétiques***
- ***OS 4 : Améliorer la mobilité des personnes et des biens***
- ***OS 5 : Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication***

### **Axe 4 : Renforcement de capacités des acteurs locaux**

Les acteurs de la commune de Niagha dynamiques soient-ils restent confrontés à un déficit capacitaire. Ce qui constitue un facteur limitant pour promouvoir un développement local durable et une gouvernance locale. En sus, la mise en œuvre du PDC passe par un bon esprit d'initiatives et une expertise avérée des principaux acteurs.

Afin de développer les ressources humaines de la collectivité, les objectifs suivants doivent être réalisés :

- OS 1 : Renforcer les capacités des élus municipaux,***
- OS 2 : Renforcer des capacités de la société civile***
- OS 3 : Développer le partenariat local et l'intercommunalité***

#### 4.5. ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP

VISION DU PSE	VISION DU PDD DE GOUDOMP	VISION DU PDC
FAIRE DU SENEGAL UN PAYS EMERGENT D'ICI 2035 AVEC UNE SOCIETE SOLIDAIRE DANS UN ETAT DE DROIT	COLLECTIVITE LOCALE FORTE ET DYNAMIQUE, DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET DURABLE AUTOUR D'UNE BONNE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, EPANOUISSEMENT DES POPULATIONS, CONCERTATION, DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES APPUYE PAR DES FORMATIONS DE QUALITE, SOLIDARITE, REPARTITION EQUITABLE DES RICHESSES, EGALITE DE CHANCES, INSERTION DANS L'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DU PARTENARIAT	<b>NIAGHA UN POLE TERRITORIAL EMERGENT, BATI SUR UNE ECONOMIE DYNAMIQUE, DIVERSIFIEE, DURABLE ET HARMONIEUSE</b>
AXES DU PSE	AXES DU PDD	AXES DU PDC
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET DE LA CROISSANCE	AXE1: DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES	AXE 2: DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS
CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	AXE 2: DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ET DES INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENT DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE	AXE 1 : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE
		AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE
GOVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE	AXE 3: RENFORCEMENT ET APPROFONDISSEMENT DE LA DECENTRALISATION	AXE 4 : RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX

#### 4.6. PLAN D' ACTIONS PAR AXE STRATEGIQUE

<b>AXE 1: AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE</b>								
<b>OS 1 : AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES</b>								
ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Construire 29 salles de classe pour remplacer les abris	Niagha, Kitim, Kaolack, Inako, Malifara, Saré Niako, Santandiang, Bambadalla 1, Saré Méta, Saré Sara Bouya, Saré Téning, Saré Koundia,	174	X	X				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / PTF <sup>2</sup>
Augmenter le personnel enseignant	Toute la commune	PM	X					Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / UNICEF
Créer et construire une école élémentaire	Fanka	12		X				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / PTF
Créer et construire un CEM	Kitim	PM			X			
Construire 06 Cases des Touts Petits dans les zones	Niagha, Kitim, Saré Koundia, Bantagnel, Saré Tening et Winsako Yero	72		X	X			
Construire et équiper un lycée	Niagha	PM		X				
Réhabiliter les latrines des 10 écoles	10 écoles	50	X					Commune / IEF / CODEC / APE / CGE
Construire des latrines modernes dans 04 écoles	Bambadalla 1, Winsako Niako, Saré Niako et Saré Sara Bouya	8		X				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / PTF
Clôturer 07 écoles	Bambadalla 1, Saré Méta, Kaolack, Winsako Yero, Bantagnel, Saré Sara Bouya, Saré Koundia,	42	X	X				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / PTF

<sup>2</sup> PTF : Partenaires Techniques et Financiers

Construire des points d'eau dans 06 écoles et les 02 CEM	Niagha, Santandiang, Bambadalla 1, Winsako Niako, Saré Méta, Kaolack et CEM Niagha et Saré Téning	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / CARITAS / PTF
Électrifier les écoles et CEM	Toutes les écoles et CEM	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			Commune / IEF / CODEC / APE / CGE / PTF
Créer des cantines scolaires	Toutes les écoles et CEM	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CM/ IEF / CODEC / APE / CGE /PAM /CARITAS
Construire des salles informatiques et des bibliothèques	Toutes les écoles et CEM	<b>PM</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		Commune / IEF / UNICEF /CODEC / APE / CGE / PTF
Multiplier les audiences foraines et les sensibilisations	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CM/ IEF / CODEC UNICEF / TOSTAN
Augmenter et compléter des cycles au niveau des écoles élémentaires	Saré Méta, Santandiang, Winsako Niako, Bambadalla 1, Kaolack et Inako	<b>PM</b>						Commune / IEF / CODEC / APE / CGE
Créer des franco-arabes et des daaras modernes	Toute la commune	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Commune / PTF
Augmenter les classes d'Alphabétisations	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				CM/ UNICEF / TOSTAN
Augmenter la dotation des fournitures scolaires, manuels pédagogiques et du matériel didactique	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				Commune / IEF / CODEC / APE / CGE/ PAEF /UNICEF
Renforcer les sensibilisations sur les mariages et grossesses précoces	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CM/ UNICEF / NEMA -USAID/ TOSTTAN / PAEF
<b>OS 2 : AMÉLIORER L'ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ DE QUALITÉ</b>								
Réhabiliter et équiper le poste de santé et achever la clôture	Poste santé Niagha	<b>20</b>	<b>X</b>					CM /District sanitaire / UNICEF / PTF
Relever le plateau médical		<b>PM</b>		<b>X</b>				

Doter le poste d'une ambulance médicalisée	Poste santé Niagha	30		X				CM /District sanitaire NEMA / PTF
Construire un poste de santé	Saré Téning	40		X	X			CM /District sanitaire NEMA / PTF
Réhabiliter les cases de santé	Saré Koundia et Inako	12	X	X				CM /District sanitaire NEMA / PTF
Rendre fonctionnels les cases de santé (personnel, réhabilitation, équipements)	Kitim, Bantagnol et Saré Koundia	PM	X	X				CM /District sanitaire/ NEMA/UNICEF / PTF
Construire des latrines	Toutes les cases de santé	8		X				CM / PTF
Électrifier les structures sanitaires	Toutes les cases de santé	PM			X	X		CM /District sanitaire/ PTF
Renforcer l'électricité du poste	Poste santé Niagha	PM		X				CM / PTF
Construire des cases de santé	Winsako Yéro, Bambadalla 1, Kanka, Saré Lao, Dialaba	60			X			CM /District sanitaire / PTF
Sensibiliser et appuyer l'adhésion des populations à la mutuelle et à la CMU	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM /District sanitaire NEMA/UNICEF / PTF
Renforcer le personnel qualifié	Cases de santé	PM		X	X			CM /District sanitaire NEMA/UNICEF / PTF
Faire des campagnes de sensibilisation sur les risques du VIH	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM /District sanitaire NEMA/UNICEF / PTF
<b>OS 3 : ASSURER L'ACCÈS À UNE EAU POTABLE</b>								
Réparer le forage existant à Niagha et le doter d'un château d'eau d'une grande capacité	Niagha	PM	X					CM / Etat / PUDC / PTF
Construire un forage dans chaque zone de la commune	Entre Kitim et Winsako Yéro, Saré Téning, Bantagnol, Saré Koundia	600		X	X			CM / Etat / PUDC / PTF
Construire des puits améliorés dans les gros villages	Tous les gros villages	PM		X	X			CM / Etat / PEPAM-UE / CARITAS

Mettre en place un programme d'extension de l'eau potable	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>OS 4 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX DE BASE ET SPORTIFS</b>								
Réhabiliter et équiper l'hôtel de ville (ordinateurs et accessoires, vidéo projecteur, camera, mobilier bureau, etc.)	Siège commune	<b>10</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				CM / Etat / PTF
Construire un centre formation professionnelle	Niagha	<b>PM</b>		<b>X</b>				CM / CADL / Service départemental de la jeunesse / PTF
Construire un centre socioculturel et multimédia	Niagha	<b>50</b>			<b>X</b>			CM / CADL - Service départemental de la jeunesse / PTF
Construire un stade municipal multifonctionnel	Niagha	<b>80</b>			<b>X</b>			CM / STD / CDEPS / Service départemental de la jeunesse / PTF
Aménager 05 terrains multisport	Winsako Yéro, Kitim, Saré Tening, Bantagnel, Saré Koundia	<b>50</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			
Construire 07 foyers des jeunes	Bambadalla 1, Kitim, Winsako Yéro, Santandiang Saré Niako, Saré Koundia Bantagnel	<b>210</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / CADL / PTF
Appuyer la formalisation des ASC	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		CM / CADL / ASC / PTF
Construire 02 maisons des femmes	Niagha et Saré Tening	<b>100</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		CM / CADL / GPF / TOSTAN/GIE / PTF
Accroître le niveau des équipements en moulins à mil, batteuses et décortiqueuses	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				CM / SDDR / GPF – GIE / PTF/KAWOLOR USAID
<b>TOTAL PROGRAMME AXE 1 (XOF)</b>		<b>1 616 000 000</b>						



**AXE 2: DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS**

**OS 1 : INTENSIFIER ET MODERNISER L'AGRICULTURE**

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Appuyer l'organisation des producteurs en association, Fédération ou Union	Toute la commune	PM	X	X				CM/ SDDR /CADL /PTF /ANCAR
Construire des digues et ouvrages de retenue d'eau	Vallée niagha	150		X	X			CM/ SDDR /PTF
Reboiser les alentours des vallées	Toutes les vallées	PM		X	X			CM/ SDDR /CADL /PTF /Eaux et Forêts
Mettre en place des ouvrages anti - érosifs	Toute la commune	PM		X	X			CM/ SDDR / Eaux et Forêts /PTF
Fournir aux producteurs suffisamment d'intrants et les distribuer au moment opportun	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM/ SDDR /CADL /PTF /ANCAR
Former les producteurs sur les techniques agricoles et la conduite de tracteurs	Toute la commune	PM		X	X	X		CM/ SDDR / CARITAS / PTF /ANCAR
Favoriser l'accès au matériel agricole subventionné	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM/ SDDR /CADL /PTF /ANCAR
Augmenter 07 blocs maraichers	Koudala, Dialaba, Bantagnel, Soulabaly, Kaolack, Santandiang, Sinthiang Dembarou	70		X	X			CM/ SDDR / PTF / CARITAS / CADL
Construire 06 magasins de stockage	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	60		X	X			CM/ SDDR /CADL /PTF
Créer et équiper un DAC	Bambadallah 2,	75	X	X				CM/ SDDR /CADL /ANIDA/IRD /CARITAS
Aménager des fermes agricoles et mémorial pour les émigrés	Madina Tening	150	X	X				

Créer 02 unités de transformations de fruits et des produits agricoles	Niagha, Saré Téning	PM			X	X		CM/ SDDR /CADL /PTF / IRD
<b>OS 2 : AMÉLIORER LES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS ANIMALES</b>								
Augmenter les cantonnements militaires	Niagha et Saré Téning	PM		X				
Redynamiser et équiper les comités de veille et de surveillance	Toute la commune	PM	X					CM / Service de l'élevage / MDE / Gendarmerie – PTF
Aménager des mares pastorales	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	60			X			CM / Éleveurs/ Service Départemental de l'élevage / PTF
Construire 08 puits pastoraux et abreuvoirs	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Inako, Kaolack, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	32		X	X			
Construire 06 parcs de vaccination	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	60		X	X	X		CM / Éleveurs/Service Départemental de l'élevage / MDE / PTF
Créer 06 aires de parcage de bétail et de fourrière dans chaque zone	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	PM		X	X			CM / Service Départemental de l'élevage / MDE / PTF
Construire un abattoir	Niagha	PM			X			CM / Service Départemental de l'élevage / MDE / PTF
Créer aires d'abattages réglementaires	Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	PM		X	X			
Subventionner et doter régulièrement les médicaments et vaccins au poste vétérinaire	poste vétérinaire de Niagha	PM	X	X	X	X	X	CM / ETAT/ Service Départemental de l'élevage / MDE /
Former les éleveurs aux cultures fourragères et subventionner les semences	Toute la commune	PM		X	X			CM / Éleveurs / Service de l'élevage

Doter la commune des aliments de bétail subventionnés	Toute la commune	<b>PM</b>		<b>X</b>				CM / Éleveurs / Service de l'élevage
Former des auxiliaires d'élevage	Commune de Niagha	<b>PM</b>		<b>X</b>				CM / Service Départemental de l'élevage/ PTF
Créer des cadres de concertation entre agriculteurs et éleveurs	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				CM / Éleveurs/Agriculteurs / MDE / PTF
Multiplier les sensibilisations pour la vaccination et des actions préventives	Tous les villages	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CM / Éleveurs/Service Départemental de l'élevage / MDE / PTF
Équiper et clôturer le poste vétérinaire	poste vétérinaire de Niagha	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / Service de l'élevage/ PTF
<b>OS 3 : DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES MARCHANDES</b>								
Construire et équiper un marché moderne (hall, soucks et cantines)	Niagha	<b>50</b>		<b>X</b>				CM / SDADL / PTF
Construire 05 marchés permanents avec soucks	Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	<b>50</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		CM / SDADL / PTF
Créer un marché pour le louma à Niagha	Niagha	<b>40</b>		<b>X</b>				CM / SDADL / PTF
Créer des boutiques ou magasins de ravitaillement en produits	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / SDADL / IMF / Commerçants / PTF
Organiser les acteurs du commerce	Toute la commune	<b>PM</b>	<b>X</b>					CM / Commerçants / PTF
Faciliter l'accès au crédit au niveau des IMF et/ou SFD	Toute la commune	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM – SDADL – IMF –, Commerçants – PTF

<b>OS 4 : PROMOUVOIR L'ARTISANAT</b>								
Appuyer à l'organisation des artisans et faciliter leur adhésion à la chambre des métiers	Toute la commune	PM	X	X				CM / Chambre des métiers de Sédhiou / Artisans / PTF
Renforcer les capacités techniques des artisans	Toute la commune	PM		X	X			CM / Artisans / PTF
Créer et construire un complexe artisanal	Niagha	50			X			CM / Artisans / PTF
Appuyer l'accès aux crédits et aux fonds d'appui des artisans	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM / IMF /Chambre des métiers / PTF
Organiser des concertations périodiques entre le conseil municipal et les artisans	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM / Artisans / PTF
<b>OS 5 : SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT RURAL</b>								
Encourager les microprojets des jeunes et des femmes et Faciliter l'accès au crédit et financement	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM / CADL / TOSTAN/ CARITAS / PTF
Renforcer les capacités des jeunes et femmes en Entrepreneuriat/ leadership et aux métiers porteurs	Toute la commune	PM		X	X	X		CM / CADL / Associations jeunes et femmes / TOSTAN/PTF
Former les GIE/GPF en technique de transformation des produits, en gestion et marketing, GAF	Toute la commune	PM		X	X	X		CM / GIE / GPF / CADL/ PTF
Former les organisations paysannes et pastorales (GAF, techniques de compostage, conservation, esprit d'entreprise)	Toute la commune	PM		X	X	X		CM / OP / CADL/ PTF
<b>TOTAL PROGRAMME AXE 2 (XOF)</b>		<b>936 000 000</b>						

**AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

**OS 1 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE**

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
<i>Lutte contre les feux de brousse (ouvrir des pares feux nus et créer des pares feux verts, initier les feux contrôlés)</i>	Toute la commune	PM	X	X				CM / IREF / PTF
<i>Redynamiser et équiper les Comités de Lutte contre les Feux de Brousse (CLFB)</i>	Toute la commune	PM	X	X				CM / IREF / PTF
<i>Créer des comités de lutte et de veille des forêts</i>	Commune de Niagha	PM		X				CM / IREF / PTF
<i>Renforcer les capacités des comités de veille et les CLFB et appuyer leurs motivations</i>	Toute la commune	PM		X	X			CM / IREF / PTF
<i>Élaborer un schéma d'aménagement et gestion des ressources naturelles</i>	Commune de Niagha	15	X	X	X	X	X	CM – DREEC- PTF
<i>Créer des pépinières villageoises et communautaires</i>	Toute la commune	PM		X	X	X	X	CM / IREF / CLFB / PTF
<i>Reboiser les espaces dénudés et assurer le suivi des plants</i>	Espaces forestières et espaces communautaires	PM		X	X			CM / IREF / CLFB / PTF
<i>Identifier les carrières potentielles et réglementer leur exploitation</i>	Toute la commune	PM		X				CM / Service des mines / PTF
<i>Aménager les mares, marigots et créer des bassins de rétention</i>	Toute la commune	PM			X			CM / IREF / PTF
<i>Appuyer la sensibilisation et information des populations sur la GRN et l'environnement</i>	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM / IREF / CLFB / PTF

**OS 2 : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE**

Aménager les artères de la commune	Niagha	<b>PM</b>	<b>X</b>					CM/ Populations / PTF
Lotir les villages	Saré Téning, Kitim	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM/ Populations
Mettre en place des cordons pierreux	Toute la commune	<b>PM</b>			<b>X</b>			CM/ Populations / IREF/ PTF
Doter les gros villages de bacs à ordures	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia, Bandallah I, Dialaba	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM/ Populations / PTF
Développer un système de ramassage des ordures par charrettes (ROC)	Tous les villages	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM/ Populations / PTF
Aménager un site d'incinération dans chaque zone	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Inako, Bantagnel, Saré Koundia, Santandiang, Sibidianto,	<b>PM</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		Conseil Municipal / PNGD / PTF
Construire des latrines et des fosses septiques dans les habitations	Tous les villages	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		CM/ Populations / PTF
Doter le poste de santé d'un incinérateur	Poste de santé à Niagha	<b>PM</b>		<b>X</b>				CM/ comité santé / PTF
Créer un système de canalisation des eaux de pluies vers les rizières	Toute la commune	<b>PM</b>				<b>X</b>	<b>X</b>	CM/ ONAS / PTF
Créer des espaces verts et d'épanouissement	Niagha, Winsako Yéro, Kitim, Saré Téning, Bantagnel, Saré Koundia, Bambadalla I	<b>30</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM/ Populations / IREF/ PTF

<b>OS 3 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES</b>								
Électrifier par le réseau SENELEC tous villages situés sous la haute tension (long de la RN6 et à plus ou moins 5 km de la RN6)	<i>Niagha, Santandiang, Bambadalla 2, Kitim, Bambadalla 1, Malifara, Simbidianto, Sinthia Mali, Sinthia Aliou Diamanka, Saré Madi, Inako, Madina Tening</i>	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / SENELEC / PTF
Électrifier les autres villages par l'énergie solaire ou géothermique	Villages de la commune	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / ASER / PTF
Mettre en œuvre un programme d'éclairage public	Commune	<b>PM</b>			<b>X</b>			CM / SENELEC / ASER / PTF
Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés	Tous les villages	<b>PM</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			CM / Artisans/ PTF
Créer des points de vente du gaz butane	commune	<b>PM</b>				<b>X</b>	<b>X</b>	CM / commerçants/ PTF
<b>OS 4 : AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS</b>								
Construire des pistes de production sur les axes suivantes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niagha –Bantangnel - Sinthian Sambarou - Winsako Niako - Bamari-Bambadalla 2 (corniche de <b>19 km</b>)</li> <li>▪ Niagha - Winsako Niako (8 Km)</li> <li>▪ Saré Niako - Saré Lao (8 Km)</li> </ul>	<b>455</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		CM / PNDL / PTF
Aménager des Pistes rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dialaba –Saré Sindi (1 Km)</li> <li>▪ Saré Téning – Madina-Sambarou Seydi (1 Km)</li> </ul>	<b>26</b>			<b>X</b>	<b>X</b>		CM - PNDL- PTF
Constructions une halte routière	Niagha	<b>35</b>		<b>X</b>				CM - PNDL- PTF
Organiser les acteurs du transport	Commune de Niagha	<b>PM</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CM / transporteurs/ PTF

<b>OS 5 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</b>							
Étendre la couverture améliorer l'accessibilité des réseaux de la téléphonie mobile	Bantangnel, Saré Koundia, Inako, Winsako Yero, Winsako Niako, Saré Diao,	<b>PM</b>					Commune/ Etat / opérateurs et PTF
Améliorer la disponibilité de l'internet	Toute la commune	<b>PM</b>					
Créer 25 points d'accès communautaire pour connecter les villages et les infrastructures communautaires aux TIC	commune	<b>PM</b>					Commune/ Etat / opérateurs et PTF
<b>TOTAL PROGRAMME AXE 3 (XOF)</b>		<b>567 000 000</b>					

<b>AXE 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX</b>								
<b>OS 1 : RENFORCER LES CAPACITÉS DES ÉLUS MUNICIPAUX</b>								
<b>ACTIONS</b>	<b>LIEUX</b>	<b>COÛT (Million Fcfa)</b>	<b>HORIZON TEMPOREL</b>					<b>ACTEURS</b>
			<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	
Former les élus sur les rôles et missions de l' élu et des commissions	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>				CM / ARD / PTF	
Former les élus aux techniques d'élaboration et de gestion du budget	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>					
Former les élus en Fiscalité et Finances locale	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>					
Former les élus en décentralisation et développement participatif	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>					
Former les élus aux techniques de communication, de plaidoyer	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>					
Former les élus en gestion des conflits et du partenariat local	Commune Niagha	<b>7,5</b>	<b>X</b>					
Former les élus en passation de marchés publics	Commune	<b>7,5</b>	<b>X</b>					

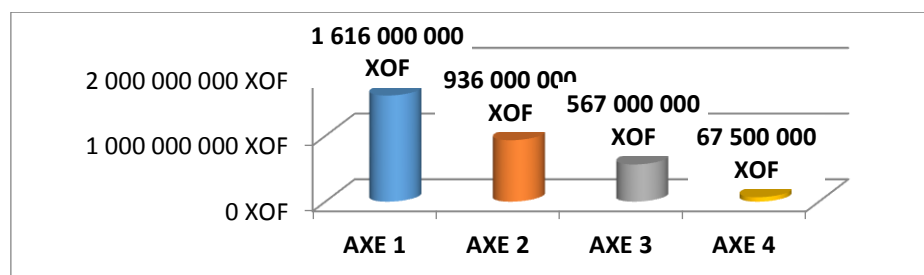


Former les élus sur le foncier	<b>Commune</b>	<b>7,5</b>	X					<b>CM / ARD / PTF</b>
Former les élus sur la budgétisation et la planification sensible au genre		<b>7,5</b>						CM / ARD / PTF
<b>OS 2 : DEVELOPPER LE PARTENARIAT LOCAL ET L'INTERCOMMUNALITE</b>								
Formuler un programme quinquennal de valorisation des eaux de surface	Commune Niagha et collectivités territoriales frontalières	<b>PM</b>	<b>X</b>					CM / ARD / PTF
Mettre en place un GIC avec les collectivités territoriales mitoyennes		<b>PM</b>		<b>X</b>				
Mettre en œuvre le programme de valorisation		<b>PM</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>TOTAL PROGRAMME AXE 4 (XOF)</b>		<b>67 500 000</b>						

#### 4.7. Programme d'investissement

Dans une logique d'inflexion tendancielle à moyen et long terme, la commune de Niagha a identifié les actions prioritaires pouvant propulser son développement économique et social. L'analyse du graphique ci-après laisse apparaître que le budget estimatif pour la mise en œuvre du PDC de Niagha est de 3 186 500 000 FCFA soit 637 300 000 FCFA / an. A cet effet, la commune devra mobiliser une contrepartie financière estimative de 63 730 000 FCFA / an si le montant de l'apport devant être constitué est de 10%.

**Graphique N°10 : Budget estimatif pour la mise en œuvre du PDC de Niagha**



## 5. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

### 5.1. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Au cours de la phase de mise en œuvre du PDC, le Conseil Municipal met en place les dispositions institutionnelles, élabore chaque année le Programme annuel d'investissement, effectue la programmation financière, mobilise les ressources, met en place les mesures d'accompagnement et exécute les activités planifiées.

#### 5.1.1. L'Objectif

L'objectif de cette phase est de réaliser les plans opérationnels annuels, mobiliser les ressources financières et exécuter les activités prévues et planifiées en vue de la satisfaction des besoins de la population.

#### 5.1.2. Les Produits /résultats.

Au cours de la mise en œuvre, les produits attendus sont :

- Les dispositions institutionnelles de mise en œuvre sont prises
- Le Programme annuel d'investissement est élaboré,
- Le Plan de financement annuel élaboré et les ressources financières mobilisées.

#### 5.1.3. Les Outils.

Les outils nécessaires pour la phase de la mise en œuvre du PDC sont:

- La fiche prévisionnelle annuelle des besoins en financement et appui technique,
- La fiche de description succincte de projets,
- Les ateliers, les réunions, les tables rondes, les cadres de concertations

#### **5.1.4. Les Acteurs clés**

Les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PDC sont :

- Le Maire,
- Le Conseil Municipal,
- Le cadre de concertation
- L'ARD
- Les services déconcentrés de l'Etat,
- Les ONG et Projets intervenant dans la Commune, etc.

#### **5.2. LE SUIVI-ÉVALUATION :**

Le suivi portera sur le déroulement des différentes activités et projets du PDC. Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre. Il s'agira, plus spécifiquement de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. L'évaluation permettra de mieux dimensionner les PDC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant. D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- le taux de réalisation physique et financière du PDC,
- le nombre de projets hors plan,
- les financements sur fonds propres,
- les financements des partenaires, etc.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre effective du PDC, le Maire à travers le cadre de concertation communal dont il préside :

- Met en place un dispositif de suivi des projets et programmes,
- Assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets,
- Elabore un bilan annuel et,
- Procède à l'évaluation annuelle, à mi-parcours (30 mois après l'approbation du PDC) et à l'évaluation ex-post.

##### **5.2.1. L'Objectif**

L'objectif du suivi-évaluation est de mesurer les progrès réalisés lors de la mise en œuvre et de procéder aux ajustements nécessaires en vue d'atteindre les performances prévues au dans le PDC.

##### **5.2.2. Les produits /résultats attendus.**

Les principaux produits attendus au terme de cette phase sont :

- Une base de données sur la réalisation des activités planifiées au PDC est disponible et régulièrement mise à jour
- Une table d'indicateurs référentiels, intermédiaires et finaux est élaboré,
- Le bilan annuel est régulièrement effectué,
- Les évaluations prévues sont effectuées.

##### **5.2.3. Les Outils.**

Les principaux outils nécessaires pour le suivi-évaluation sont : le PAI, le bilan annuel, les visites et enquêtes, la base de données avec les différents indicateurs.